

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

Fribourg

Téléphone 1.35

PAIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

Les malheurs de l'Autriche.

La Roumanie et les Soviets.

La séparation de la Birmanie d'avec l'Inde.

Le nationalisme anglais.

Les Catalans et l'Espagne.

Le gouvernement autrichien est certainement un des plus malheureux de l'Europe. Il doit administrer un pays mutilé par les traités de paix, avec une capitale trop grande pour une province dérisoire, des ressources économiques insuffisantes, des finances délabrées, une distribution des forces politiques qui rend le pouvoir instable, des tendances contradictoires dans l'opinion publique, dont une partie est portée vers une entente avec l'Allemagne et l'autre partie tient essentiellement à l'indépendance de l'Autriche et souhaite le retour de la monarchie.

Le cabinet autrichien reflète ces incohérences. Il comprend des catholiques, politiquement dénommés chrétiens-sociaux, parmi lesquels il y a des monarchistes et des démocrates ; puis des nationaux-allemands ou libéraux partisans de l'Anschluss et enfin des agrariens à tendance libérale.

Ce cabinet peut compter sur 85 voix au parlement ; il a contre lui 72 députés socialistes et 8 députés fascistes (Heimatblock).

Cinq voix de majorité, c'est maigre. Encore ne sont-elles pas d'une fidélité à toute épreuve. Le groupe national-allemand fait souvent faux bond au ministère. Heureusement que les députés de l'Heimatblock ne confondent jamais leurs votes avec ceux des socialistes, qu'ils ont en horreur !

Le chef du gouvernement, M. Buresch, conservateur, voudrait fortifier le cabinet en y attachant plus solidement les nationaux-allemands et en désarmant les socialistes et les fascistes du Heimatblock.

Tâche difficile ! Les nationaux-allemands, dont le ministre des affaires étrangères Schober est l'homme, préchent l'Anschluss ou fusion avec l'Allemagne ; le Heimatblock réclame une confédération danubienne, soit la résurrection de l'Autriche-Hongrie, sous le sceptre des Habsbourg. Plusieurs communes du Tyrol ont décrété à l'archiduc Othon la bourgeoisie d'honneur. Quant aux socialistes, il paraît bien chimérique de vouloir les amadouer.

C'est plutôt vers la droite que se déplacera finalement le centre de gravité du bloc ministériel. On pronostique l'évincement de M. Schober au profit d'un jeune chef monarchiste tyrolien, M. Schuschnigg, qui est l'ami de l'ancien chancelier Seipel. On espère rallier ainsi au drapeau gouvernemental les gens des Heimwehren, qui houlent depuis que le prince Stahrenberg, leur chef, a été débarqué du gouvernement, à la suite des élections malheureuses pour lui de 1930.

En ce moment, le gouvernement autrichien sollicite l'aide financière de la Société des Nations. Cette aide ne peut venir que de la France et la France ne veut l'accorder que si elle a la garantie que les projets d'union austro-allemande sont enterrés.

L'antidote de l'Anschluss, c'est la confédération danubienne.

Un journal chrétien-social autrichien a raconté que plusieurs députés du groupe Schober, agissant au nom de ce groupe, ont exprimé au chancelier Buresch le vœu que la question de la confédération danubienne ne fût pas abordée pendant les prochaines négociations avec le comité financier de la Société des Nations, à Genève. M. Buresch a, paraît-il, répondu que ces négociations ne porteront que sur des questions d'ordre financier. M. Buresch ne peut guère garantir qu'elles restent sur ce terrain.

On a mis, à ce propos, une fois de plus en regard les avantages qu'il y aurait pour l'Autriche à un rapprochement de ce pays, de la Hongrie et de la Tchéco-Slovaquie, et les désavantages que, au contraire, provoquerait l'union austro-allemande, l'Anschluss.

L'Autriche, pays industriel sans débouchés, tête sans corps, trouverait, notamment, un marché en Hongrie et même, pour certains produits, en Tchéco-Slovaquie. Dans le cas d'une union avec l'Allemagne, par contre, l'Autriche risquerait fort de voir

leur texte liturgique et l'accommoder à l'esprit du jour. Le nationalisme triomphe, en Angleterre, même à l'église.

Le ministre espagnol de l'agriculture et du commerce, M. Domingo, vient d'envoyer au colonel Macia, président de la Généralité de Catalogne, une lettre par laquelle il donne sa démission de membre du comité exécutif de la gauche catalane.

M. Domingo n'est pas d'accord sur la politique suivie depuis quelque temps par ce parti ; il regrette, d'autre part, « que M. Macia ne soit que le chef d'un parti, et non la personnification de tout un peuple ».

Dans sa réponse, M. Macia a dit être étonné des accusations portées contre la gauche républicaine qui, pourtant, a collaboré de la façon la plus positive à l'œuvre du nouveau régime, dont elle constitue un fort soutien.

M. Macia a affirmé que, pour sa part, il ne cherchait pas à se rendre populaire.

Le colonel Macia pense, du reste, que les Catalans ne seront pas contents tant que leur statut n'aura pas été définitivement approuvé.

ses industries écrasées définitivement par le dumping allemand.

La confédération danubienne a le vent en poupe. Mais ce n'est pas le gouvernement actuel qui réalisera cette idée. Il y faudra une main plus ferme, par exemple celle de l'ancien chancelier Seipel. Il faudrait aussi que le gouvernement pût compter sur une majorité plus homogène et plus forte.

On sait que le gouvernement roumain est depuis quelque temps en tractations avec le gouvernement des Soviets au sujet d'un pacte roumano-russe de non-agression.

Mais il y a des difficultés au sujet d'une clause territoriale à insérer dans ledit pacte. Les Soviets, en effet, persistent à ne pas admettre la formule selon laquelle « la non-agression concernerait tous les territoires sur lesquels les pays respectifs exercent leur souveraineté », ce qui impliquerait, du côté russe, la reconnaissance du statu quo en Bessarabie.

Le gouvernement roumain a répliqué en affirmant, une fois de plus, que le pacte devra nécessairement contenir des précisions d'ordre territorial.

La réponse des Soviets — qu'on prévoit devoir n'être pas favorable — sera probablement connue ces jours prochains, peut-être, même, déjà demain, samedi.

La conférence anglo-birmane, qui siègeait à Londres depuis plusieurs semaines, a terminé ses travaux, mardi. Au cours de la dernière séance, M. Macdonald, qui présidait, a donné lecture d'un message du roi. Puis, il a exposé la politique du gouvernement en ce qui concerne le futur statut constitutionnel de la Birmanie.

Sous réserve de l'approbation de la Chambre des lords et de celle des communes, le Parlement birman sera composé de deux Chambres : la Chambre basse, qui comprendrait 120 à 130 membres élus, et la Chambre haute, qui compterait 40 membres, les uns élus, les autres nommés par le gouverneur.

Le cabinet serait formé de 6 à 8 ministres nommés par le gouverneur et collectivement responsables.

M. Macdonald a terminé son discours en précisant que le gouvernement britannique est d'avis que la séparation définitive de la Birmanie et de l'Inde pourra être décidée après des élections générales, vers la fin de l'année.

Un incident typique vient d'occuper l'opinion publique en Angleterre. Les archevêques anglicans de Cantorbéry et d'York avaient arrêté une formule de prière publique pour le premier dimanche de l'année. Cette prière s'inspirait des conjonctures critiques du moment. Les deux prélats y avaient inséré une amende honorable à Dieu, pour les fautes du peuple. Il était dit : « Nous demandons pardon de nous être laissés aller à l'orgueil national et de nous être davantage complus dans le sentiment de notre supériorité sur les autres que dans la préoccupation de leur venir en aide. »

Cette phrase suscita de vives critiques. On trouva que le peuple anglais n'avait pas à s'humilier de cette façon et que, bien loin d'avoir péché par présomption, il avait manqué de confiance en lui-même et plutôt pas assez songé à ses intérêts et trop tendu la main à autrui ; que, en tout cas, il était inopportun de lui prêcher la défiance à l'égard de soi-même au moment où il avait besoin d'avoir foi dans sa force pour surmonter les difficultés de l'heure.

Si le peuple anglais, ajoutait-on, devait se frapper la poitrine, c'était pour son défaitisme économique, sa faiblesse et son internationalisme déplacé, qui l'avaient fait si longtemps tergiverser à se décider pour le protectionnisme et s'obstiner dans l'erreur du libre échange.

Les deux primats anglicans ont dû reviser

leur texte liturgique et l'accommoder à l'esprit du jour. Le nationalisme triomphe, en Angleterre, même à l'église.

Le ministre espagnol de l'agriculture et du commerce, M. Domingo, vient d'envoyer au colonel Macia, président de la Généralité de Catalogne, une lettre par laquelle il donne sa démission de membre du comité exécutif de la gauche catalane.

M. Domingo n'est pas d'accord sur la politique suivie depuis quelque temps par ce parti ; il regrette, d'autre part, « que M. Macia ne soit que le chef d'un parti, et non la personnification de tout un peuple ».

Dans sa réponse, M. Macia a dit être étonné des accusations portées contre la gauche républicaine qui, pourtant, a collaboré de la façon la plus positive à l'œuvre du nouveau régime, dont elle constitue un fort soutien.

M. Macia a affirmé que, pour sa part, il ne cherchait pas à se rendre populaire.

Le colonel Macia pense, du reste, que les Catalans ne seront pas contents tant que leur statut n'aura pas été définitivement approuvé.

Une campagne socialiste pour la reprise des relations avec la Russie

On nous écrit de Berne :
La presse socialiste de Berne a ouvert inopinément une campagne en faveur de la reprise des relations diplomatiques avec la Russie. La question est soulevée de temps en temps par les socialistes. On n'a pas l'impression qu'ils le fassent par pure sympathie pour le système bolchéviste, qui est aussi dangereux pour le socialisme, genre européen, que pour le régime bourgeois. Cependant, nos chefs socialistes sont obligés de faire cette démonstration en faveur de la révolution russe. Il est bien possible qu'ils spéculent, ici comme dans d'autres questions, sur le refus du Conseil fédéral et des partis nationaux pour épargner au socialisme une concurrence de propagande communiste qui les débordait bientôt.

L'offensive socialiste en faveur des relations officielles avec la Russie part d'un fait déterminé. La Taguacht a fait allusion à une affaire à conclure par une entreprise bernoise avec le gouvernement soviétique pour une somme de 2 millions 1/2. Etant allé aux renseignements, nous avons appris qu'il s'agit de la commande à la maison Winkler, Fallert et Co, à Berne, d'une machine rotative gigantesque destinée à l'impression des journaux soviétiques ! Voilà qui va convaincre l'opinion publique suisse qu'il s'agit d'une bonne affaire. La bonne affaire, c'est-à-dire l'offre de travail à un groupe d'ouvriers pour quelque temps, est le levier dont les socialistes se servent pour renouveler leur revendication d'une reprise des relations avec la Russie bolchéviste.

Lors de son interpellation au Conseil national, en juin passé, M. Grimm avait transformé sa question sur la non-participation de la Russie à l'exposition des arts populaires en un plaidoyer en faveur de la reconnaissance du gouvernement soviétique, reconnaissance qui s'imposera tôt ou tard, disait-il, par le fait des nécessités économiques. Mais pourquoi ne pas attendre que la nécessité soit là ? Pourquoi vouloir accélérer un rapprochement prétendu inéluctable ? Le mouvement enveloppant des « amis de la Russie », parti de Genève et appuyé par Nicole et ses partisans, aurait-il gagné déjà les milieux socialistes de la Suisse allemande, réfractaires jusqu'ici aux avances soviétiques ?

On ne sait pas très bien comment expliquer le retour offensif du socialisme suisse dans cette question. La Taguacht se base uniquement sur la situation économique, le chômage grandissant et la nécessité de trouver des commandes pour notre industrie. Levons un autre coin du voile : la municipalité bernoise et le gouvernement bernois ont été saisis, paraît-il, de la demande d'assumer, envers la maison Winkler, Fallert et Co, la garantie du crédit à accorder à la Russie, en raison du risque à courir.

On court donc encore des risques avec la Russie, pour les affaires à conclure ? Or, il y a un risque beaucoup plus grave pour notre sécurité intérieure, toujours menacée par les meneurs révolutionnaires qui siègent, on le sait par expérience, dans les missions commerciales et diplomatiques de la Soviétie. L'immense majorité du peuple suisse ne veut rien savoir de ce risque, aussi longtemps que le gouvernement russe n'aura pas abandonné ses méthodes et ses visées internationales.

M. Motta, en répondant, en juin passé, à M. Grimm, a constaté que le Conseil fédéral ne veut ni ne peut passer outre à la volonté du peuple suisse. Il ne saurait songer aujourd'hui à une modification de cette attitude. Le

commerce privé avec la Russie est libre ; il se poursuit avec des expériences diverses. Raviver et développer ce commerce par le moyen de crédits accordés par l'Etat ou même par les communes et les cantons, cela n'entre certes pas dans les intentions du peuple suisse. Si les socialistes ont envie de connaître une fois pour toutes le jugement de l'immense majorité du pays dans cette question, ils pourraient imaginer un projet de loi à soumettre au référendum ; le sort n'en serait pas douteux.

Au lieu de confier les nombreux millions de la fortune accumulée des syndicats rouges à des banques capitalistes, MM. les socialistes ne pourraient-ils pas assumer les garanties allérentes aux risques des commandes soviétiques ? Pourquoi ne le font-ils pas ? Qu'ils essayent et nous laissent la paix !

La France se défend

Au début de février va se réunir à Genève la conférence du désarmement. Les résultats de cette conférence peuvent être décisifs pour la France. C'est tout son avenir qu'elle va jouer là. Sur les graves problèmes qui seront abordés, quel doit être le point de vue de la France ? Dans un article, d'une très haute portée, que publie la Revue des Deux Mondes de ce jour, 15 janvier, et qui est signé de ***, l'auteur, sans doute une éminente personnalité, expose ce point de vue avec une remarquable clarté et les précisions les plus frappantes.

L'auteur, après avoir réfuté les interprétations allemandes relatives au prétendu engagement pris par la France, dans le traité de Versailles, de ramener ses armements au niveau de ceux de l'Allemagne, s'attaque à une question essentielle. L'Allemagne et aussi l'Italie soutiennent que la puissance militaire de la France est excessive. Une telle assertion est-elle exacte ? Une brève comparaison des forces des trois pays : France, Allemagne, Italie, permet de se convaincre que non.

« Une telle comparaison ne peut évidemment porter que sur les éléments comparables. L'Allemagne n'a pas de colonies ; l'empire colonial français, par son étendue et sa dispersion, est sans rapport avec les colonies italiennes ; on ne peut donc comparer que les forces disponibles dans les métropoles. Ainsi, sur les 578,000 hommes de troupes de l'armée française, 237,000, stationnés dans les territoires d'outre-mer, et 70,000, constituant une réserve mobile, répondant aux besoins de la sécurité de la France d'outre-mer. D'autre part, sur les 271,000 hommes qui restent affectés à la défense de la métropole, et qui comprennent des engagés ou rengagés et des hommes du contingent, la moitié seulement de ceux-ci, soit 163,000 hommes, sont « instruits », parce que les effectifs appelés ne servent que pendant un an, et que la durée de l'instruction élémentaire est de six mois. Il faut enfin faire état de certaines formations organisées militairement, polices ou milices spéciales, qui peuvent être utilisées sur-le-champ pour des opérations de guerre.

« Si donc on compare dans les forces terrestres celles qui sont comparables, c'est-à-dire le nombre d'hommes instruits pouvant être utilisés immédiatement pour la défense des métropoles, on a le tableau suivant :

France : 178,000 hommes instruits (163,000 de l'armée et éventuellement 15,000 gardes républicains mobiles).

Allemagne : 165,000 hommes instruits (95,000 de la Reichswehr et 70,000 schupos disponibles sur les 150,000 hommes de la Schutzpolizei).

Italie : 228,000 hommes instruits (178,000 de l'armée et 50,000 « chemises noires » des bataillons permanents de la milice fasciste).

Il y a tout juste parité avec l'Allemagne, si l'on observe que les soldats français ont en tout pour la plupart de six à douze mois de service, tandis que les Allemands ont entre six mois et douze ans de service. Quant aux effectifs de l'Italie, ils sont plus nombreux que ceux de la France.

Quant à la réduction des dépenses militaires, rien de plus délicat. Les armements d'un pays correspondent à des conditions particulières qui ne se retrouvent pas dans d'autres pays. Enfin, il faut tenir compte des plus récentes augmentations. « Serait-il juste d'appliquer à tous les Etats le même coefficient de réduction, quand on constate, par exemple, que la France, malgré l'augmentation du coût des armements, a maintenu ses dépenses à peu près au même niveau depuis 1914, tandis que l'Italie a augmenté les siennes de plus de 40 % et que les Etats-Unis ont presque doublé les leurs ? »

Les adversaires de la France soutiennent que la sécurité naîtra du désarmement. A tant de demandes irrécevables, la France répond en proposant de réaliser l'organisation solidaire des Etats qui est à la base de la Société des Nations. En demandant le renforcement de cette organisation, la France a la certitude de servir la cause de toutes les nations de bonne foi et celle de la paix.

AUX LIEUX SAINTS

L'Angleterre et le sionisme. — Les surprises du recensement. — L'odyssée d'un touriste suisse. — Les juifs et le Mont des Oliviers.

Jérusalem, 8 janvier.

Lord Reading, ancien vice-roi des Indes, vient de quitter la Palestine après un séjour d'une semaine. Les sionistes ont organisé des cérémonies imposantes en l'honneur de leur éminent coreligionnaire. Tel-Aviv, leur métropole, lui a octroyé le droit de cité.

Parmi les déclarations faites par l'homme d'Etat anglais, la presse a retenu les paroles suivantes : « Tout le monde doit comprendre que la communauté juive n'a pas l'intention de nuire à qui que ce soit. Elle n'est pas venue en Palestine pour supplanter autrui ni pour déposer qui que ce soit de ce qui lui appartient. Les juifs désirent se développer en tenant compte des droits des Arabes et des autres communautés et sans violer leurs droits religieux et civils. L'Angleterre a étendu sa main sur la Palestine et s'est chargée de la gouverner en conformité à la déclaration Balfour et tous ceux qui sont protégés par ce drapeau de la Grande-Bretagne ont raison de compter sur la sûreté de leurs vies et de leurs biens. »

Ces déclarations, qui ont été accueillies par les sionistes avec un enthousiasme sans bornes, ont été attaquées par la presse arabe, qui dénonce à nouveau la tentative des juifs de se présenter comme des gens paisibles, tandis que toute leur politique tend à déposséder les indigènes.

Le recensement de Palestine du 18 novembre a donné des détails intéressants. La population, en neuf ans, a augmenté de 35 % ; elle est de 1,035,154 âmes. Il y a 90,607 chrétiens, 759,952 musulmans, 175,006 juifs et 9,589 habitants d'autres religions.

Il y a 5,595 chrétiens et 1,217 musulmans et un seul juif à Bethléem. A Tel-Aviv, 137 chrétiens, 106 musulmans et 45,607 juifs. Jérusalem a une population de 90,331 habitants, dont 19,180 chrétiens, 19,735 musulmans et 51,416 juifs.

Les juifs forment la grande majorité de Jérusalem ; ils prétendent avoir un nombre proportionnel de représentants au sein de la municipalité et réclament le poste de maire.

Les péripéties d'un Suisse allemand qui voulait se rendre en Palestine pour y passer ses jours en paix méritent d'être résumées ici pour l'édification des lecteurs.

Votre cher confédéré avait son passeport et avait obtenu le visa du consul d'Angleterre à Zurich. En même temps, il s'était muni d'un contrat de travail duquel il ressortait qu'il était engagé par un entrepreneur de Jérusalem. Tout était donc en règle pour qu'il pût se rendre en Terre sainte.

Mais, arrivé au port de Jaffa, on l'empêcha de débarquer, en prétextant que son visa était le même que celui qu'on accorde toujours aux touristes et qui donne l'autorisation de séjourner en Palestine pour trois mois au maximum, tandis que son contrat prouvait son intention de rester à Jérusalem pour toujours. Malgré l'intervention du consul suisse à Jaffa, notre concitoyen fut obligé de continuer son voyage en bateau jusqu'à Caïfa. En attendant, on s'était adressé au Bureau anglais de l'immigration, à Jérusalem, pour obtenir qu'on lui permit de descendre au moins en touriste, quitte à partir avant la fin des trois mois. Après avoir donné les garanties nécessaires, on obtint enfin la promesse de laisser descendre le pauvre voyageur à Caïfa. Mais il n'en fut rien. Il dut continuer jusqu'à Beyrouth et à Alexandrie d'Egypte. On demanda une explication à Jérusalem et on eut la réponse que, malgré la promesse donnée, on ne pouvait absolument pas permettre qu'il descendît sur le sol palestinien.

Une réclamation en règle fut adressée au Conseil fédéral avec demande de 570 francs de dommages-intérêts.

Le résultat fut que la puissance mandataire a dû reconnaître à votre concitoyen le droit d'entrer en Palestine, bien qu'elle se refuse à admettre la légitimité de ses protestations. En même temps, elle lui a payé 700 francs suisses, mais à condition qu'il renoncât à pousser plus loin son recours à Berne !

Un juif mort tout récemment en Amérique vient de se faire inhumer à Jérusalem, sur le Mont des Oliviers.

Cette épisode rappelle la légende d'après laquelle tous ceux qui sont ensevelis sur la montagne sainte se leveront tout de suite resplendissants à l'appel de la trompette du Messie à la fin du monde, tandis que ceux dont les corps se trouvent à l'étranger devront faire des voyages longs et pénibles, sous terre, pour se rendre à Jérusalem.

C'est aussi en vertu de cette tradition que les juifs demeurant hors de Palestine cherchent à se procurer une poignée de terre du Mont

Confédération

Le glaive et la branche d'olivier

On nous écrit de Berne :
Le Conseil d'Etat de Genève a eu la pensée d'offrir aux participants de la conférence du désarmement une médaille commémorative. Un concours a eu lieu et le jury a conclu en faveur d'une maquette présentée par la maison Huguenin. La médaille portera, à l'avant, l'image symbolique d'un glaive brisé par un rameau d'olivier ; au revers, une inscription appropriée.
Le Conseil fédéral a autorisé le Département politique à répondre à une demande du gouvernement genevois que la Confédération s'associe à cette œuvre commémorative, qui sera donc un don du canton et de la Confédération.

LES MONUMENTS HISTORIQUES

M. le professeur Albert Nef, de Lausanne, et M. le professeur Joseph Zemp, de Zurich, ont été confirmés pour quatre ans dans leurs fonctions, respectivement, de président et de vice-président de la commission fédérale des monuments historiques. M. Max Müller, architecte de la ville de Saint-Gall, membre de la commission, démissionnaire, a été remplacé par M. Otto Mariani, architecte à Lugano.

Un prêt aux vignerons vaudois

La vente des vins vaudois de ces deux dernières années ayant quelque peu laissé à désirer, le Conseil fédéral a autorisé le Département de l'économie publique à accorder aux Sociétés vaudoises de viticulture un prêt de 638.000 francs à 3 %, remboursable moitié le 15 juillet et moitié le 15 novembre 1932.

Dans les stations alpêtres d'hiver

On nous écrit :
La saison est assurément très peu brillante dans les stations d'étrangers de la montagne. La neige tarde à venir et le peu qui est venu est insuffisant pour permettre aux amateurs de se livrer à leurs sports favoris. Les recensements opérés par les soins de l'Association hôtelière dans les divers hôtels de Champéry, Morgins, Montana, Crans et Zermatt, révèlent qu'il y avait, au 22 décembre, 868 étrangers au canton ; au 30 décembre, 1323 et au 8 janvier, 1167. Il y a donc déchet depuis la fin de l'année 1931. Ce déchet est sans doute imputable au défaut de neige et, peut-être bien aussi, à la crise générale.

Au point de vue de la nationalité, nos Confédérés sont les plus nombreux : 31 ½ % ; viennent ensuite les Anglais : 20,82 % et les Français : 18,27 %, suivis des Belges : 7,28 %, et des Allemands : 5,14 %.
L'année dernière, la proportion des Anglais était bien supérieure, puisqu'elle atteignait, pour le recensement du début de l'année, le 53,25 % des visiteurs. Là encore, la crise déploie ses funestes conséquences.

PETITE GAZETTE

La balle et la cuirasse

Ce pourrait être le titre d'une fable. Ce n'est, hélas ! qu'un motif sérieux d'inquiétude pour les milieux militaires anglais, qui, comme une de nos dépêches l'a signalé hier, sont très impressionnés par la nouvelle invention allemande : une balle qui révolutionnerait complètement la balistique.

La nouvelle balle de fusil Hager-Ultra est, en effet, douée d'une vitesse telle que tous les moyens de protection (plaques de blindage, tanks, etc.) se trouvent réduits à néant.

La nouvelle balle peut traverser aisément une plaque d'acier d'une épaisseur de trois centimètres, sur laquelle, jusqu'à présent, pouvaient mordre seulement des projectiles spéciaux.

L'invention est due, comme on sait, à M. Gerlich, ingénieur, à Kiel, qui a procédé à une série d'expériences à Wannsee.

Le nouveau projectile a une stabilité étonnante et les obstacles ne réussissent pas à modifier sa trajectoire. L'ingénieur Gerlich songe à appliquer son invention à la marine.

Une nouvelle automotrice allemande

La Société des chemins de fer du Reich allemand fait actuellement construire une série de nouvelles voitures automotrices pour le trafic rapide sur les grandes lignes allemandes. En plaine, une vitesse de cent cinquante kilomètres à l'heure pourra être atteinte. Les wagons, d'une longueur de quarante-deux mètres, sont munis, à l'avant et à l'arrière, de moteurs de 410 CV. Ces moteurs sont accouplés à des dynamos qui fournissent le courant électrique de traction.

Les nouveaux wagons, dont la forme rappelle celle d'une carrosse de zeppelin, pourront transporter cent voyageurs de 2^{me} classe. Entre le compartiment des fumeurs et celui des non-fumeurs, un espace est réservé aux bagages et un autre à la cuisine.

L'« Echo illustré »

Dans le premier numéro de l'année 1932 de l'« Echo illustré » : Les secrets de la cuisine, belle documentation de cinq pages qui fera agréablement connaître comment naît et vit l'« Echo illustré ». — Fin du roman *Urfa*. — Mode, bibliographie, humour et page des enfants, concours. — Nombreuses actualités : Les fêtes de saint Antoine et de saint Sébastien à Rome. — Les obsèques de M. Maginot. — Le fils du roi d'Ethiopie à Paris. — Les sports d'hiver.

L'interprétation soviétique des pactes de non-agression

Le Bureau permanent de l'Entente internationale anticommuniste vient de communiquer aux membres du comité d'études pour l'Union européenne une note sur le sujet ci-dessus.

Les dictateurs de Moscou ont su créer un système qui leur permet de se dérober aux responsabilités. Le Bureau politique du parti communiste russe, le vrai pouvoir, commande à deux instruments : l'un, le gouvernement soviétique, fait de belles déclarations, signe des traités comportant les clauses de non-propagande, des engagements de non-agression ; l'autre, la III^{me} Internationale, organise la propagande et l'agression.

Le 5 novembre 1931, à Genève, le comité spécial chargé par la commission d'étude pour l'Union européenne d'examiner le projet soviétique de pacte de non-agression économique a adopté un projet de résolution finale dont voici la substance :

Le comité approuve l'idée générale qui est à la base de la proposition du pacte. « Il retient la conception de la coexistence possible d'Etats ayant une structure économique et sociale différente. » Il recommande que, dans leurs relations économiques, les Etats s'inspirent seulement des nécessités de la vie économique, abstraction faite de considérations tirées des différences des systèmes politiques et sociaux.

D'autre part, le comité, constatant que le projet examiné n'a pu recueillir l'adhésion unanime, ni même celle de la plupart des membres du comité, décide de se réunir à nouveau avant la réunion de la commission européenne pour un nouvel examen.

Or, voici comment les dirigeants bolchévistes conçoivent cette non-agression économique.

« Les communistes jugent indigne de dissimuler leur opinion et leurs projets. Ils proclament ouvertement que leurs desseins ne peuvent être réalisés que par le renversement violent de tout l'ordre social traditionnel. La révolution du prolétariat signifie l'intervention violente du prolétariat dans le domaine des rapports de la propriété de la société bourgeoise. Le but final de l'Internationale communiste est le communisme dans le monde entier. »

Telle est la conclusion du programme de l'Internationale communiste, que les maîtres actuels de la Russie ont adopté au VI^{me} congrès mondial à Moscou, en 1928.

Depuis, un nouveau facteur puissant a été mis en action par Moscou pour exécuter ce programme : le plan quinquennal.

Tandis que, à Genève, une commission de la Société des nations croit possible la « coexistence pacifique de l'Union soviétique avec le reste du monde », voici ce qu'en dit le camarade Manouïlsky, membre du comité central exécutif de l'Union soviétique (instance gouvernementale suprême) :

« Notre plan quinquennal est un plan de destruction de la stabilisation capitaliste ; les mouvements révolutionnaires en Allemagne ou aux Indes sont en quelque sorte une garantie de réalisation de notre plan quinquennal. Nous vous présentons aujourd'hui notre plan quinquennal comme base pour le développement et le renforcement de votre mouvement révolutionnaire. » (*Correspondance internationale* du 24 septembre 1929, page 1265.)

Le caractère agressif du plan quinquennal soviétique ressort aussi des nombreuses illustrations de propagande que les bolchévistes répandent en Russie. Signalons, à titre d'exemple, l'illustration parue dans le numéro 8 (1931) de la revue soviétique *Le Sans-Dieu au métier*. Sous le titre : « Troisième année décisive du plan quinquennal », elle représente un obus rouge qui démolit l'édifice du capitalisme.

Ce but agressif du plan quinquennal est confirmé par la résolution suivante de la Direction de l'exécutif du Komintern (*Correspondance internationale* du 12 mars 1930, page 262) : « Cet ensemble de faits (il s'agit de la crise économique, du chômage et des grèves en Europe occidentale), en modifiant la corrélation des forces en faveur du socialisme international, fait de plus en plus de l'Union soviétique un puissant facteur d'aggravation de la crise du capitalisme. »

L'organe officiel du Komintern ordonne, en effet, à tous les partis communistes de « noyauter » les syndicats ouvriers et les organisations socialistes pour entraîner la classe ouvrière à une bataille décisive pour la dictature du prolétariat. Il recommande de profiter de la crise pour déclencher des grèves économiques, de les transformer successivement en grèves politiques, en insurrections et en guerres civiles.

Ces directions sont expliquées et commentées dans l'ouvrage récent de Losovsky : *La grève est un combat* (Internationale syndicale rouge, Paris, 1931) ; étude qui résume un cours fait par l'auteur aux futurs organisateurs de grèves révolutionnaires, convoqués dans ce but à Moscou.

Notons également le livre du communiste allemand Neuberger : *L'insurrection armée*, publié par la section française du Komintern 1931 et saisi récemment par la police de Paris. Ce livre n'est autre chose qu'un manuel de l'insurrection armée.

Moscou s'efforce incontestablement de transformer la crise économique en crise révolutionnaire. Le caractère hypocrite et mensonger de son « pacte de non-agression économique » est encore mis en lumière par l'extrait suivant d'un document officiel de l'Internationale syndicale rouge :

« Nous ne voulons qu'une seule issue à la crise, le renversement du capitalisme ! Tel doit

LES JÉSUITES D'ESPAGNE

Madrid, 14 janvier.

La compagnie de Jésus s'était adressée à un certain nombre de professeurs de droit des universités espagnoles et à des avocats appartenant aux principaux barreaux du pays, pour leur demander si, juridiquement, les jésuites devaient se considérer comme visés par le quatrième paragraphe de l'article 26 de la nouvelle Constitution.

Les juristes consultés ont répondu que la compagnie de Jésus jouit en Espagne des mêmes droits que les autres ordres religieux et que, juridiquement, on ne peut procéder à son expulsion.

Les jésuites ont fait parvenir ces réponses au président du Conseil.

LES RÉPARATIONS

New-York, 14 janvier.

La *Herald Tribune* déclare que les parlementaires américains sont convaincus que le président Hoover refusera de discuter même officieusement toute proposition impliquant que l'Amérique devrait accepter de supporter avec les nations débiteuses une part de la suspension du paiement des réparations. M. Hoover continue toutefois de penser, dit ce journal, qu'un ajustement temporaire des paiements de réparations serait préférable à un manquement et qu'un accord modifiant provisoirement les versements au titre des réparations devrait intervenir.

Le communisme en Indochine

Hanoï, 14 janvier.

Le Sûreté d'Indochine vient d'arrêter dans la ville de Vinh les derniers membres du comité communiste des provinces de Vinh et d'Hatinh, qui s'était reconstitué depuis le mois d'août dernier. La Sûreté s'est emparée en même temps de la caisse du comité, qui contenait 7500 piastres, et de toute la comptabilité du parti communiste.

AVIATION

Un raid d'exploration dans l'Afrique équatoriale française

L'explorateur britannique William Seabrook a quitté, mercredi, l'Angleterre pour Tombouctou, accompagné de la romancière américaine Marjorie Worthington.

Ils survoleront les régions désertiques de l'Afrique équatoriale française à bord d'un aéroplane français, piloté par le capitaine Wauthier.

NOUVELLES DIVERSES

Le comte Bethlen, ancien chef du gouvernement hongrois, séjourne à Rome à titre privé.

M. René Massigli, chef du service français de la Société des nations et spécialiste des questions ayant trait au désarmement, vient d'arriver à Varsovie.

A Pétersbourg, est décédé, dans la prison de la Guépéou, le colonel français Gourand qui, autrefois, enseignait la physique à l'Académie d'artillerie.

Le prince héritier d'Ethiopie s'est rendu, mercredi, au château de Sandringham (à 100 kilomètres au nord-est de Londres), où il a été reçu par le roi George V qui l'a invité à dîner.

des Oliviers pour y poser leur tête le jour de leur mort.

Cette terre, devant retourner à Jérusalem à la fin du monde, aiderait les corps qui sont en contact avec elle à se rendre plus vite à l'emplacement du jugement final.

D^r Isk.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Paris, 14 janvier.

Le groupe parlementaire radical-socialiste a tenu, ce matin, une séance de pure forme à l'issue de laquelle le secrétaire général du parti a communiqué à la presse le texte d'une motion reproduisant les termes de celle qui avait été discutée la veille au Sénat par la gauche démocratique. Cette motion exprime à M. Briand la confiance du parti radical-socialiste et sa constante fidélité à la politique de paix et de rapprochement des peuples qu'il a toujours défendue.

Le groupe socialiste, de son côté, a désigné M. Frossard pour interpeller le gouvernement sur la composition du cabinet et sa politique intérieure, et M. Léon Blum pour le questionner sur la politique extérieure.

M. LAVAL ET M. BRIAND



M. LAVAL
chef du cabinet français.

Paris, 15 janvier.

Le président du Conseil a eu hier jeudi après midi, avec M. Briand, une longue conversation, au cours de laquelle les deux hommes d'Etat ont envisagé les questions de politique extérieure posées devant l'opinion française et mondiale, et plus particulièrement le rôle de la France à la Société des nations. Le président du Conseil a insisté sur l'intérêt qui s'attache pour la France et pour la cause même de la paix à ce que M. Briand continue sa collaboration au ministère.

M. Briand a répondu qu'il faisait étudier par ses collaborateurs la forme dans laquelle on pourrait envisager sa collaboration.

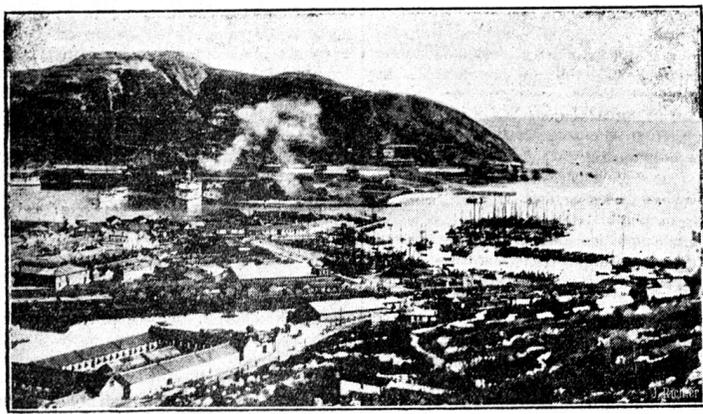
M. Laval a également conféré avec M. Paul-Boncour. On croit en général que celui-ci sera l'un des délégués de la France à la conférence du désarmement, aux côtés de MM. Laval et Tardieu.

Nouvelles financières

Faillite d'une librairie italienne

Par suite du krach de la Banca di Milano, la société Libreria d'Italia a fait aussi faillite. Son déficit est de 10 millions de lires.

LES AFFAIRES D'EXTRÊME-ORIENT



Port-Arthur, base navale japonaise dans les eaux chinoises.

Port-Arthur, à l'extrémité méridionale de la presqu'île de Liao-Toung, qui est le prolongement maritime de la Mandchourie, a été cédé à bail par la Chine au Japon après la victoire de celui-ci sur la Russie. Auparavant, c'était la Russie qui s'était installée à Port-Arthur, après en avoir évincé le Japon, qui, une première fois, à la suite de la guerre sino-japonaise à propos de la Corée, s'était fait concéder le droit d'occuper Port-Arthur. La Russie avait réussi, avec l'aide de la France et de l'Allemagne, à faire lâcher au Japon ce port si convoité, pour s'y établir elle-même, à la faveur d'un traité imposé à la Chine.

De Port-Arthur part une ligne de chemin de fer qui va à Moukden, par Kin-Tchéou.

Pékin, 14 janvier.

A la suite de troubles que les milieux chi-

nois disent avoir été provoqués par les Japonais en différents endroits de la ville, la loi martiale a été proclamée à Pékin.

Pékin, 14 janvier.

Des renforts japonais sont arrivés à Tien-Tsin. Le commandant japonais déclare que ces renforts sont devenus nécessaires pour lutter contre les corps de volontaires chinois en Mandchourie.

Pékin, 14 janvier.

Malgré les protestations britanniques, le Japon a pris le contrôle du chemin de fer Pékin-Moukden, depuis la Grande Muraille jusqu'à Moukden dont le nom a été changé par celui de Feng-Chan. Les autorités remplaçant le personnel chinois par des employés japonais.

LES ACCIDENTS DE MINES



Les mineurs du puits Karsten, en Haute-Silésie, délivrés après 144 heures de réclusion dans un boyau de mine de 1 mètre d'élément de hauteur et 1 mètre de largeur, où ils avaient été enfermés par un éboulement.

Sept mineurs ont été ramenés au jour, exténués, n'ayant eu pour se soutenir, pendant six jours, que quelques croûtons de pain et les gouttelettes d'eau qui perlaient à la surface des conduites d'air comprimé.

Leur courage a été soutenu par l'un d'entre eux, Slama, dont le lit est marqué d'une croix.

Sept autres mineurs sont restés dans la mine éboulée.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

M. Charles Knie blessé par un éléphant

A Vienne, le directeur de cirque, M. Charles Knie, qui s'était couché dans l'arène, a été violemment frappé par un éléphant au cours d'une représentation. Grièvement atteint à la poitrine, M. Knie souffre de lésions internes.

Encore un attentat antifasciste

Près de Marseille, hier soir jeudi, une violente détonation se faisait entendre en plein centre de la petite ville d'Aubagne. Une bombe venait d'être jetée dans un bar-restaurant, au-dessus duquel se trouve le siège des anciens combattants italiens appartenant au groupe fasciste.

Plusieurs clients se trouvaient dans l'établissement au moment de l'explosion et c'est miraculeusement qu'il n'y ait pas eu de mort à enregistrer. Il n'y a eu, en effet, que trois personnes blessées peu grièvement : la tenancière et deux consommateurs.

Par contre, le débit et le local du premier étage ont été entièrement détruits. Une porte a été projetée à plusieurs mètres au loin ; elle est allée choir dans la rivière, l'Huveaune, qui coule à une certaine distance.

Deux arrestations ont déjà été opérées.

Les accidents de mines

Près de Schlottheim (Thuringe), une explosion s'est produite dans un puits de mine à Menterode. Trois mineurs ont été grièvement blessés et un quatrième tué.

L'incendie d'un cirque

Le correspondant de la Gazette de Francfort à Anvers dit que rien n'est venu confirmer les informations qui attribuaient l'incendie du cirque Sarrasani à l'acte d'un Belge germanophile. C'est là une pure supposition, à laquelle la direction du cirque n'a ajouté pas de créance.

SUISSE

Agression dans un magasin

A Zurich, mercredi soir, une agression a été commise dans un magasin de la société de consommation. Au moment où la vendeuse — seule dans le magasin — lui remettait un paquet de poudre à lessive, un jeune homme tira sur elle un coup de pistolet. La vendeuse ressentit une douleur brûlante dans les yeux mais put quand même voir le voleur tenter de s'emparer de la caisse. Elle cria au secours.

Le voleur prit alors la fuite avec un complice qui montait la garde devant le magasin. Les deux individus avaient déjà fait quelques achats dans le même magasin le mardi soir, sans doute pour reconnaître l'état de lieux.

L'arme utilisée par l'agresseur était un pistolet-attrape, de sorte que les blessures de la vendeuse ne mettent pas la vie de celle-ci en danger.

Automobiles volées

Dans la nuit de mercredi à hier jeudi, à Berne, à la Markigasse, une automobile marque Citroën Six, numéro de contrôle 1868 J, a été dérobée.

La même nuit une autre voiture a été dérobée, à Bienne, place de la gare, marque Citroën, carrosserie ouverte, numéro de contrôle 1617 L, couleur verte.

Toutes informations à ce sujet peuvent être données au prochain poste de police ou à la Sûreté bernoise, à Berne, téléphone Bollwerk 4711, ou à celle de Bienne, téléphone 21.99.

Pour la langue française

Le verbe assécher, rendre sec, prend un accent aigu à l'e de la deuxième syllabe. Littéré faisait aussi écrire et prononcer asséchement (action d'assécher), mettant un e surmonté de l'accent aigu à la deuxième syllabe. Le Dictionnaire de l'Académie vient d'établir que ce mot doit avoir un e avec l'accent grave : asséchement. Comme on a l'adjectif féminin asséchée, l'Académie aura jugé bon d'y conformer le mot asséchement.

Echos de partout

LES SURPRISES DE L'ÉTAT CIVIL

Lorsque, en 1857, naquit, à Bonneuil-Matours (département de la Vienne, ouest français), Eugénie Dechaume, ses parents oublièrent de la déclarer à l'état civil. Cette négligence n'eut pas de conséquences immédiates. C'est seulement seize ans plus tard, lorsque l'enfant, devenue jeune fille, voulut se marier à M. Jolit, que ses tribulations commencèrent. Lorsqu'elle se présenta à la mairie de Bonneuil-Matours, pour y demander un extrait de son acte de naissance, réponse lui fut faite que cet acte n'existait pas ; que, légalement, elle n'était pas née et que, par suite, il lui était impossible de contracter mariage. Il lui fallut s'adresser au tribunal de Châtelleraut, qui rendit un jugement suppléant l'état civil. Ce jugement ordonna l'inscription de l'acte de naissance sur le registre d'état civil de Bonneuil-Matours. Il ordonnait, en outre, que mention en fût faite à la place qu'il aurait dû normalement occuper.

M^{me} Jolit, qui eut dix enfants, devint veuve le 10 août 1931. Ses tribulations allaient recommencer. Il y a à quel temps, ayant besoin de son extrait de naissance, elle écrivit de Vienne, où elle habite, à la mairie de Bonneuil-Matours pour le demander. Il lui fut répondu, comme il y a cinquante-neuf ans, qu'elle n'était pas inscrite sur les registres de l'état civil et que, par conséquent, on ne pouvait lui délivrer la pièce demandée. Il s'était simplement produit que le secrétaire de mairie avait oublié d'inscrire l'acte sur le registre d'état civil.

M^{me} veuve Jolit pensa que le jugement rendu par le tribunal de Châtelleraut devait toujours exister. Elle en demanda donc un extrait au greffe départemental. Or, il se trouva, tant les circonstances s'unissent contre la pauvre femme, que, au cours de manipulations diverses, la minute de ce jugement fut égarée et qu'elle demeura, malgré les recherches, introuvable. Impossible donc à M^{me} veuve Jolit de justifier de sa naissance.

Il lui faudra, si l'on ne retrouve pas le jugement égaré, avoir de nouveau recours aux tribunaux. Actuellement, les registres de l'état civil de Poitiers, où les époux Jolit se marièrent, portent acte de mariage d'une personne qui, légalement, n'existe pas.

LA DICHOTOMIE A PARIS

Sait-on exactement ce que c'est que la dichotomie ? Ce mot si savant, qu'on trouve dans Aristote, signifie : division en deux parties égales. En l'occurrence, il s'agit du partage que font un chirurgien et un médecin des honoraires qu'a rapportés au premier l'opération chirurgicale procurée par le second.

Le docteur Rist, médecin de l'hôpital Laennec, a flétri en public cette pratique malhonorable, aussi déshonorante pour les médecins de Paris qu'elle est périlleuse pour le public. A l'appui de l'éloquente condamnation qu'il a portée, le docteur Rist a cité maints exemples, notamment celui d'un médecin spécialisé dans les examens de laboratoires, recevant récemment la visite d'un confrère, qui lui dit :

J'ai confiance dans l'excellence de vos examens et je vous enverrai désormais tous mes malades ayant besoin de tels examens. J'ai une nombreuse clientèle et je puis vous assurer bon an mal an un bénéfice de 25.000 francs en moyenne. Il va sans dire que vous me ferez sur chaque examen la ristourne d'usage.

On a peur de comprendre cet effrayant langage.

Il existe à Paris, ajoute le docteur Rist, des officines où l'on trouve de l'albume dans toutes les urines, des microbes dangereux dans tous les sangs et des bacilles tuberculeux dans toutes les expectorations. Ce sont les médecins dichotomistes qui les font vivre et elles font vivre les médecins dichotomistes.

MOT DE LA FIN

A Paris : — Donc, les affaires se gâtent entre les Allemands et nous. — Evidemment, ils ont déclaré qu'ils ne nous payeraient pas. Mais vous savez bien qu'ils ne tiennent jamais leurs promesses !

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'annulation des dettes de guerre

Londres, 15 janvier.

On mande de Washington au Daily Telegraph :

Les articles de M. Mussolini n'ont provoqué aucune surprise dans les milieux officiels, qui ne les commentent que très peu. L'administration a fait part à plusieurs reprises de son attitude dans la question des réparations et des dettes et a laissé entendre que toute initiative doit maintenant venir de l'Europe. On s'attendait à voir employer la méthode choisie par M. Mussolini.

On considère généralement, en Amérique, qu'une annulation générale des dettes et des réparations est la meilleure façon de mettre fin à la crise mondiale. En Amérique, on n'envisage pas de la même façon qu'en Europe les problèmes soulevés, mais on se montre favorable à une annulation. Il y a actuellement dans le pays une tendance marquée à examiner de nouveau l'attitude que doit adopter le pays à ce sujet.

Un télégramme du correspondant du Daily Express en Amérique reflète la même opinion.

Un changement d'attitude prochain à Washington est considéré comme certain. La majorité du Congrès commence maintenant à se demander si l'on n'a pas commis une erreur, depuis que l'Allemagne a fait part de son incapacité de payer les réparations. Les congressistes, partisans les plus autorisés du statu quo dans la question des dettes, commencent à comprendre qu'une modification est nécessaire. Enfin, on exprime l'opinion à Washington, que dans les circonstances actuelles, on a à choisir entre le consentement à une réduction des paiements ou la certitude de ne rien recevoir.

Le nouveau ministère Laval

Paris, 15 janvier.

Du Temps :

Le ministère Laval succède au ministère Laval. Des quelques nouveautés qu'il comporte, l'une était déjà réalisée en fait. En allant au quai d'Orsay, le président du Conseil rend simplement officielle une situation que l'état de santé de M. Briand avait établie. On cherchera vainement à laisser entendre autre chose que la simple vérité. Le ministre des affaires étrangères, qui a rempli sa mission durant six années consécutives au-dessus des mêlées politiques qui modifiaient les nuances des divers gouvernements, s'en va pour prendre un repos indispensable, et que nous souhaitons provisoire. Mais, à sa place, M. Pierre Laval, qui a acquis dans de délicates et importantes négociations une expérience déjà mûrie, sans s'écarter de la politique extérieure de large générosité mais de clairvoyance devenue essentiellement une politique nationale, continuera à faire servir aux intérêts du pays cet esprit de loyauté et de finesse qui est le sien. A la guerre, M. André Tardieu, dans le sillon magnifiquement tracé par André Maginot, utilisera ses qualités incontestables de volonté, de décision, de réalisme.

Ainsi, les hommes changent, mais l'œuvre et les traditions restent les mêmes.

Etait-il donc, dira-t-on, nécessaire de faire un si long détour pour retrouver la même route ? Le ministère continue, ses vides comblés. Pourquoi donc ne les avoir pas comblés aussitôt ? Remarquons d'abord que, quoi qu'on en dise, l'atmosphère n'est plus la même. Sous l'identité des apparences, des impondérables ont donné à la situation une couleur différente. Il est certain que, devant les lourds problèmes qui se posent, et surtout devant l'unilatérale décision prise par l'Allemagne, devant cette menace d'engagements, de contrats, de traités, de la foi internationale violée, devant les charges intérieures accrues qui peuvent en surgir, devant la crise de chômage qui s'étend, l'opinion publique souhaitait, dans la trêve des mesquines passions partisans, une vaste union des partis gouvernementaux, une concorde républicaine. En écoutant ce désir, M. Pierre Laval a agi en homme d'Etat courageux. En le suivant, il a agi en bon démocrate.

Pendant plusieurs jours, le président du Conseil a tenté de réunir en un puissant fleuve national les courants plus minces des partis. Il n'y est point parvenu. Sans doute, à si peu de distance des élections générales, la poussée des événements, la vitale nécessité d'un concert national, la pression des menaces accumulées, n'ont-elles pas été ressenties suffisamment par les partis trop engagés déjà dans leurs intérêts particuliers. Nous le regrettons vivement. Le propre d'un parti républicain devrait être de se dégager, de se désabsorber, si l'on nous permet ce terme, à tout moment, et quelque proches que puissent être les élections, de ses préoccupations ordinaires, de leur faire céder le pas à l'intérêt national.

Les élections françaises

Paris, 15 janvier.

Selon le *Matin*, on assurait hier dans les couloirs de la Chambre qu'on envisagerait probablement d'avancer la date des élections, lesquelles pourraient avoir lieu dans le courant de février. On faisait valoir les avantages qu'il y aurait à sortir de l'incertitude politique dans laquelle la France est menacée de vivre pendant plusieurs mois et l'impossibilité de faire voter, à la veille des élections, un budget équilibré et sans surenchère.

La réélection de Hindenburg

Berlin, 15 janvier.

Le *Stahlhelm*, organe de l'Union des anciens combattants, demande qu'on procède sans tarder à la réélection de Hindenburg, comme président du Reich, ajoutant qu'une campagne électorale n'est pas nécessaire. Tout autre candidat, dit ce journal, doit se retirer.

Le prince-héritier d'Abyssinie en Angleterre

Londres, 15 janvier.

Hier soir jeudi, sir John Simon, ministre des affaires étrangères, a offert un dîner en l'honneur du prince-héritier d'Éthiopie auquel assistait le duc de Gloucester (troisième fils de George V), le premier-ministre Macdonald et plusieurs membres du cabinet.

Fascistes et antifascistes en France

Paris, 15 janvier.

On mande de Marseille au *Matin* que deux Italiens, auteurs de l'attentat du siège de la Société des anciens combattants à Aubagne (voir *Faits divers*), ont été arrêtés. On a trouvé sur eux des documents antifascistes, dont l'origine n'est pas établie.

Marché d'influences aux Etats-Unis

Washington, 15 jan.

(Reuter.) — Des révélations sensationnelles ont été faites devant la commission des finances du Sénat qui s'est livrée à une enquête sur la politique des emprunts gouvernementaux et privés étrangers. Il a été déclaré, en effet, que le département d'Etat aurait usé de son influence pour décider une banque américaine à compléter le prêt de 20 millions de dollars accordé au gouvernement colombien en dépit de l'avis exprimé par l'attaché commercial américain auprès de ce pays. Quelques jours avant cette opération, le gouvernement de Bogota avait accordé une importante concession de pétrole à une compagnie américaine dont la plus grande partie des actions sont entre les mains d'un haut fonctionnaire de l'administration des Etats-Unis. Le département a reconnu avoir insisté auprès de la banque intéressée pour l'octroi d'un crédit à la Colombie.

Les finances de la Colombie

Montevideo, 15 janvier.

(Havas.) — La Chambre a autorisé la suspension de l'amortissement de la dette extérieure.

Les chômeurs en Angleterre

Rochdale (Lancashire), 15 janvier.

(Havas.) — Les chômeurs ont manifesté hier soir, devant les domiciles du maire et des membres du conseil de l'assistance publique. Au cours des désordres qui ont suivi, plusieurs personnes ont été blessées. La police a opéré cinq arrestations.

Les 400 portes de la prison de Barcelone

Barcelone, 15 janvier.

(Havas.) — Quatre cents portes de cellules de la prison de Barcelone, endommagées lors de mutineries en avril et en septembre, sont arrivées par la voie maritime. Elles avaient été envoyées à Majorque aux fins de réparations, les ouvriers de Barcelone ayant refusé d'exécuter ce travail. A la suite du refus des dockers, on a dû faire appel à la troupe pour débarquer le chargement du navire.

Dix ans de suprême pontificat

Rome, 15 janvier.

Le dimanche 7 février, un *Te Deum* d'action de grâces sera présidé par le cardinal Marchetti-Selvaggianni à Saint-Jean de Latran à l'occasion du dixième anniversaire de la création et du couronnement de Pie XI.

L'anniversaire de la mort de Benoît XV

Rome, 15 janvier.

Un office funèbre solennel, présidé par le Pape, sera célébré le 22 janvier à la chapelle Sixtine, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Benoît XV. La messe de *Requiem* sera célébrée, selon la coutume, par un des cardinaux créés par le Pape défunt. L'absoute sera donnée par Pie XI.

Le 28, un office funèbre solennel sera en outre célébré à Saint-Jean de Latran par les soins du Chapitre.

Audience pontificale

Rome, 15 janvier.

Le Pape a reçu hier jeudi, le Père supérieur général de la Compagnie de Jésus.

La bulle de canonisation de saint Albert le Grand

Rome, 15 janvier.

Hier matin, jeudi, dans sa bibliothèque privée, le Saint-Père a remis solennellement au R^{ve} Père Gillet, maître général des Frères Prêcheurs, en présence des cardinaux Frühwirth, Laurenti, Ehrle et de la curie générale, la bulle qui glorifie Albert le Grand comme saint et comme docteur de l'Eglise.

Congrégation des rites

Rome, 15 janvier.

Au cours de la Congrégation des rites, qui s'est tenue, hier jeudi, dans la salle du trône, en présence du Pape, les cardinaux, les prélats et les consultants qui la composent ont discuté et voté l'héroïcité des vertus du vénérable Vincent Pallotti, fondateur de la société des missionnaires Pallottins, mort à Rome en 1850.

La France et la mort du Père Delattre

Tunis, 15 janvier.

Le résident général français, informé du décès du Père Delattre, archevêque de la cathédrale de Carthage et savant archéologue, s'est rendu dans l'après-midi de mercredi auprès de Mgr Lemaître, primat d'Afrique, pour lui exprimer sa sympathie émue et lui dire toute la part qu'il prenait à ce deuil qui sera vivement ressenti en France et en Tunisie.

Missionnaires français à l'honneur

Paris, 15 janvier.

La promotion dans la Légion d'honneur, publiée par l'*Officiel*, porte le nom de plusieurs missionnaires. On a signalé hier les distinctions données à Mgr Le Hunsec, au R. Père Froc, au R. Père Durand.

Au titre du ministère des affaires étrangères, on relève les noms de Mgr Breynat et de Mgr Defebvre.

Mgr Breynat, des Oblats de Marie-Immaculée, évangéliste, depuis quarante et un ans, les régions polaires. Il quitta la Drôme pour le Canada en 1891, et, à 34 ans, devint vicaire apostolique du Mackenzie. Il étendit l'action de ses confrères et des Sœurs Grises jusqu'aux terres les plus écartées qu'habitent les Esquimaux, méritant le nom d'évêque des glaces polaires. Reconnaissant son influence sur les Esquimaux, le gouvernement canadien le chargea d'une commission officielle pour aller jusqu'à l'océan Glacial offrir un traité de paix.

Mgr Defebvre, vicaire apostolique de Ningpo et évêque titulaire de Gibba, est né à Tourcoing. Entré chez les Lazaristes, il partit pour la Chine à l'âge de 18 ans et fut, après son ordination, attaché à la Mission du Tchekiang. Professeur et directeur au Séminaire de Ningpo, il était, il y a cinq ans, nommé vicaire apostolique de cette province.

Notons encore le nom de Mgr Jean-Marie Raoul, vicaire général honoraire de Tunis, et archidiacre de la Primatie ; du R. Père Jean Rival, Jésuite, supérieur de la maison d'Adana (Turquie), qui fêta le 14 avril dernier son cinquantenaire de vie religieuse.

Des milliers de vipères et de serpents

Tunis, 15 janvier.

Les inondations de Tunisie, qui ont causé tant de dégâts dans les campagnes, ont entraîné certaines conséquences plutôt imprévues. Sous l'influence de cette crue exceptionnelle, on a constaté un transport considérable de serpents charriés par la violence des eaux jusqu'au rivage. Dans le golfe de Tunis, toutes les plages du cap Bon jusqu'à Tabarka, soit environ quinze kilomètres, ont été couvertes de vipères et de quelques gros serpents.

Ces milliers de serpents étaient entortillés sur le sable et les épaves. Ils se réchauffaient au soleil et rampaient pour gagner la terre ferme. Une lutte vigoureuse a été aussitôt entreprise contre eux. Elle a été menée par un millier d'hommes de troupe pendant trois jours, à l'aide de bâtons et d'armes à feu. Une aide imprévue, mais très efficace, a été donnée par des vols de goélands venus chercher avec délices les restes des serpents.

La chaleur aux Etats-Unis

Londres, 15 janvier.

On mande de New-York au *Times* : New-York a enregistré, hier jeudi, une très forte chaleur pour la saison. Celle-ci continue aujourd'hui vendredi. La journée d'hier a été le jour de janvier le plus chaud connu jusqu'ici. A 2 heures de l'après-midi, le thermomètre marquait 22 degrés centigrades.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Notes sur les français législatif et le français judiciaire, par E. Thilo, greffier au tribunal fédéral.

M. Thilo, docteur en droit, qui est un des excellents greffiers du tribunal fédéral, à Lausanne, a écrit quelques notes sur les français législatif et le français judiciaire. Il y fait de curieuses observations et il explique bien des termes qui ne sont compréhensibles que pour les habitués du prétoire ou les législateurs eux-mêmes. M. Thilo montre, dans cette étude, des connaissances étendues, qu'il a su mettre à la portée de ses lecteurs.

CHANGES A VUE

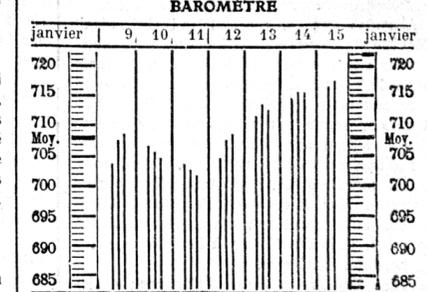
Le 15 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 03	20 23
Londres (1 livre sterling)	17 50	18 —
Allemagne (100 marcs or)	121 —	122 —
Italie (100 lires)	25 75	26 25
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 10	15 30
New-York (1 dollar)	5 10	5 16
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 10	71 60
Madrid (100 pesetas)	42 75	43 75
Amsterdam (100 florins)	205 50	206 50
Bupadest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

15 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

janvier	9	10	11	12	13	14	15	janvier
7 h. m.	3	-3	0	4	-2	3	3	7 h. m.
11 h. m.	5	2	2	3	1	5	5	11 h. m.
7 h. soir	2	3	1	1	4	4	4	7 h. soir

L'œuvre du Père Delattre

De M. Georges Goyau, dans le *Figaro* :

Le Père Delattre, qui vient de s'éteindre à Carthage, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, appartenait à la première génération de ces Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, qui devaient, dans la pensée de Mgr Lavignerie, être auprès de l'Islam les représentants de la charité chrétienne, et auprès de l'Afrique noire, les messagers du *Credo*.

Parmi ses confrères, il avait reçu de Lavignerie une investiture unique. « Votre façon d'être apôtre, lui avait signifié le grand prêtre, ce sera d'être archéologue. » Il fallait que l'acropole carthaginoise devint une sorte de métropole religieuse, d'où l'on partirait pour la conquête spirituelle de l'Afrique. Les textes historiques parlaient de l'époque où Carthage, avant que fût passée la vague des Vandales, avant que l'Islam eût tout submergé, régnait sur des centaines d'évêchés ; Lavignerie voulait qu'à leur tour les pierres parlissent et que le jeune Père Delattre recueillît leur langage. Coïncidence ou prédestination, ce religieux était né, avait passé son enfance dans cette même bourgade de Deville-lès-Rouen, où s'élevait Flaubert, et d'où son imagination s'envolait vers la Carthage punique.

En extrayant les pierres pour la construction du collège Saint-Louis, on avait trouvé des alluvions de toutes les civilisations qui, sur cette colline, s'étaient succédées : le Père Delattre eut mission d'en surprendre les secrets. Un jour de 1878, il chevauchait, en bon Samaritain qu'il était, vers un village où un indigène avait été à demi-écrasé par un mur ; il allait le soigner. Un morceau de marbre portant quelques lettres attirait ses regards. Des bergers s'en rendaient compte, et, lorsqu'il repassait, ils lui présentaient quatorze autres fragments d'épigraphes chrétiennes. On poursuivait les fouilles, et le soleil rentra dans la basilique de Damour-Karita, et dans la rotonde avoisinante, où les chrétiens du cinquième siècle, adhérents d'une sorte de coopérative, venaient chercher du blé, de l'huile et des vêtements.

De nombreuses lampes chrétiennes étaient détachées : par ordre de son archevêque, le Père Delattre, en 1880, expliquait, dans une brochure, les représentations allégoriques qui les ornaient. Il y en avait une où l'on voyait le Christ, debout, nimbé d'une croix grecque, foulant aux pieds le serpent et l'écrasant de sa lance, que la croix surmontait ; Lavignerie aimait cette lampe, il y saluait un trophée anticipé des futures victoires, qui feraient du Christ le roi de l'Afrique. Ce qu'avait été sous Pie IX, dans la Ville éternelle, Jean-Baptiste de Rossi, exhumant du sous-sol romain, avec de merveilleuses intuitions, les vestiges du christianisme primitif, le Père Delattre allait l'être, sous Léon XIII et ses successeurs, dans cette Carthage que vingt et un siècles plus tôt le vieux Caton, incarnation fanatique d'une Rome païenne, avait voulu détruire, et à laquelle Lavignerie, serviteur d'une Rome chrétienne, voulait rendre une vie, une splendeur, une puissance.

« Il a le feu sacré », disait le cardinal en voyant le Père Delattre à l'œuvre. Ce feu sacré, dès 1890, lui valait l'honneur d'être nommé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les bonnes fortunes de sa pioche et de son coup d'œil ne se comptaient plus ; il reconstituait, avec une vénération émue, l'auguste épigraphie des saintes Pépèle et Félicie ; il retirait de son puits funéraire Arisath Baal, prêtresse de Tanit ; il s'agenouillait devant le bas-relief mutilé de l'Adoration des Mages ; et ce jour-là se dessinaient dans son esprit les grandes lignes de son livre sur le culte de la Vierge en Afrique. Mais il faisait mieux que de grouper tant de précieux objets, dont il formait le Musée Lavignerie ; il semblait que, à sa voix, surgissaient du sol les monuments mêmes de l'antique Carthage, la *Basilica Majorum*, élevée en l'honneur des martyrs, la basilique de Saint-Cyprien ; celle de Bir-el-Knissia. Toutes ces ruines s'élevaient d'un sursaut treize fois séculaires, et le Christ y reparaissait.

Lorsque, en 1930, se déroulaient dans Carthage les pompes du congrès eucharistique, lorsqu'elles se transportaient, jour par jour, dans les divers lieux sacrés de l'acropole redevenue vivante, il n'était pas rare que, aux cris de : Vive le Christ-Roi, s'entremêlassent les cris de : Vive le Père Delattre ! Car c'était lui qui avait soustrait ces lieux sacrés à l'oubli, et qui, fidèle exécuteur des rêves de Lavignerie, les avait érigés en foyers d'appel. Et Mgr Lemaitre ayant élevé la voix, la chrétienté était venue. Lavignerie avait été obéi ; Carthage était ressuscitée. Dans son burnous blanc, coiffé de sa rouge chèche, le Père Delattre, ouvrier de cette résurrection, semblait sourd aux vivants ; il priait, méditait, pendant que la foule chantait et que l'Hostie passait. L'auteur d'un admirable livre qui vient de paraître sur *Carthage*, d'un de ces livres évocateurs qui dégagent du passé toute sa poésie en lui restituant toute sa réalité, M. Mabillet de Poncheville, se plaisait à regarder le vieillard ; il lui semblait qu'intérieurement le Père Delattre entonnait son *Nunc dimittis*.

« Attendez encore, mon Père ! lui disait M. Mabillet de Poncheville. Naguère, vous obteniez pour votre musée la pierre antique placée au seuil de la koubba, épigraphie de chrétiens dont l'un se nommait Cyprianus ; qui sait maintenant si ces femmes musulmanes jalousement voilées ne seront pas demain les pudiques matrones d'une *ecclesia* nouvelle, et si, du tombeau du marabout Abd el Aziz, elles n'iront pas s'agenouiller à celui de Perpétue ? Attendez, vous aurez peut-être d'autres nouvelles à porter, dans le jardin céleste, à l'évêque Cyprien et au cardinal Lavignerie. »

Le Père Delattre a cessé d'attendre ; et les Pères Blancs le pleurent, et Carthage, et le monde savant.

Les troubles digestifs accompagnés de maux de tête, congestions, palpitations du cœur sont combattus par l'emploi régulier des pilules suisses du pharmacien Rich. Brandl. La boîte : Fr. 2.—, en vente dans toutes les pharmacies.

TRIBUNAUX

La réparation d'une terrible méprise

Il a fallu des années d'efforts et de vaillance à une femme, acharnée à défendre une mémoire, à obtenir réparation d'un immense préjudice matériel et moral, pour que justice lui fût enfin rendue : cette femme est la veuve de M. Julien Chevreau, qui fut professeur de français au lycée impérial de Moscou de 1905 à 1915, puis à Enzeli, en Perse, jusqu'en 1918, lorsqu'il fut victime d'une épouvantable méprise.

M. Julien Chevreau, dès son arrivée en Perse, fut apprécié de tous : c'était un homme simple, érudite, spécialisé dans l'étude des langues orientales ; il avait toujours mené une existence tranquille. Le 7 août 1918, dans l'après-midi, tandis qu'il se promenait dans le parc de la douane d'Enzeli, sorte de jardin public, il fut brusquement arrêté par les autorités militaires britanniques.

Ce fut un homme en haillons, terrassé par la maladie, dépourvu de ses biens, qui, le 7 mars 1919, à Port-Saïd, fut remis en liberté. L'incarcération avait duré huit mois, sans qu'il comprît le sens d'une semblable mesure : il était relâché, sans une explication, mais sa vie était brisée.

Revenu en France, il mourut en 1925, sans avoir cessé, un seul jour, de faire entendre sa douloureuse protestation, sans avoir la joie de connaître la sentence qui devait le réhabiliter.

A cette œuvre de justice s'attachèrent deux femmes : la veuve et une avocate à la cour d'appel de Paris, M^{me} Juliette Veillier-Duray, qui rédigea un mémoire très motivé et saisit d'une demande d'indemnité le gouvernement anglais : le litige a été soumis à l'arbitrage d'un magistrat norvégien, M. Beichmann, président de la cour d'appel de Trondhjem et membre de la cour permanente de La Haye.

La thèse de M^{me} Juliette Veillier-Duray a été acceptée.

Quel était le motif de l'arrestation du professeur Chevreau ?

Il a été arrêté alors qu'il inspectait des dépôts de pétrole à Kasvin, répondit l'Angleterre par la voie diplomatique.

M^{me} Juliette Veillier-Duray entreprit une discussion méthodique du prétendu grief : Kasvin, place forte, est situé à 200 kilomètres environ d'Enzeli, situé en Perse, territoire neutre, où M. Chevreau fut arrêté ; ainsi, le motif de l'arrestation était contraire à la vraisemblance et au bon sens, et ce fut d'ailleurs l'avis de toutes les personnes qui assistèrent à cette arrestation, à l'heure même de la promenade publique.

Le caractère arbitraire de l'arrestation a été précisé par la sentence de M. Beichmann : « La détention de M. Chevreau et sa déportation aux Indes et en Egypte ont eu lieu dans des circonstances telles qu'elles justifient une réclamation en droit international. »

Une indemnité va être allouée à la veuve par le gouvernement anglais.

Nicolauz est condamné

La 4^{me} Chambre correctionnelle de Genève, présidée par M. le juge Marino, a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Guillermet, secrétaire général du Département de justice et police au journal socialiste *Le Travail* et à son rédacteur en chef, M. Léon Nicolauz, dit Nicole.

Ce procès a été intenté par M. Guillermet à la suite d'articles diffamatoires signés Léon Nicole, parus dans l'organe socialiste.

Voici le jugement :

« Le Tribunal condamne le défendeur à payer au demandeur, avec intérêt au 5 % l'an, dès le 11 mars 1930, la somme de 1000 francs pour le préjudice que lui ont causé les articles parus dans le journal *Le Travail* du 8 octobre 1929 au 13 février 1930 ;

« condamne en outre le défendeur à payer au demandeur, avec intérêt au 5 % l'an, dès ce jour, la somme de 500 francs à titre d'indemnité judiciaire ;

« autorise la publication du jugement aux frais du défendeur dans quatre journaux au choix du demandeur ;

« condamne le défendeur aux dépens du demandeur. »

Automobilisme

Avant le rallye de Monte-Carlo

Des nouvelles qui parviennent des concurrents de la course d'Umca (Suède) à Athènes, les points extrêmes de départ du rallye de Monte-Carlo, il ressort que, si le temps ne se montre pas des plus favorables, il y aura de sérieuses difficultés à vaincre.

Pour ceux qui ont choisi les Balkans, ce sont à la fois la neige, le brouillard et les routes presque impraticables, qui constitueront les obstacles les plus difficiles à franchir.

Par contre, pour ceux qui partiront du nord de l'Europe et plus particulièrement l'étape Umca-Sundwall, le verglas constituera la plus grosse difficulté. Cette partie du parcours comprend 250 kilomètres qui pourraient bien être transformés en patinoire, avec virages et pentes accentuées. Umca vêt à 750 kilomètres de Stockholm et, dès le début, il y a un col à franchir, avec une descente de 10 kilomètres à 7 %. Si la route est recouverte de verglas, la vitesse moyenne descendra sensiblement, malgré l'emploi de chaînes.

Par ce rapide exposé, on comprend quelles difficultés devront surmonter les participants à ce rallye, qui constitue une des plus dures épreuves sur route.

La construction motocycliste italienne

Le Salon motocycliste italien, qui se tient actuellement à Milan, se signale par une abondance de machines légères et de bicyclettes à moteur, ces dernières allant de la cylindre de 60 cm³ à celle de 175 cm³. C'est, du reste, la

note dominante des tendances de la construction motocycliste de cette année.

La formule monocylindrique domine. Cependant, de même qu'on vit, au Salon de Londres, une motocyclette équipée avec un moteur quatre cylindres, il y a, à Milan, une machine italienne équipée avec un moteur quatre cylindres en ligne, légèrement inclinés, soupapes en tête, munie des tout derniers perfectionnements de la technique moderne.

Autre tendance, qui marque une notable avance vers l'évolution de la technique : une machine 500 cm³ est équipée avec un moteur à huile lourde et comporte trois soupapes par cylindre, dont deux pour l'échappement.

La mission du prince Sixte de Bourbon

La mission du prince Sixte de Bourbon est parvenue à Flort-Flatters, à la pointe du Sud-Tunisien.

Les voyageurs, pour entreprendre cette expédition, se servent de voitures de série avec les modifications nécessaires à de pareilles randonnées. Ces voitures sont équipées avec des pneus à basse pression et à très grosse section ; elles sont munies d'un démultiplicateur de vitesse spécial ; transformations qu'impose la traversée de terrains non seulement sablonneux, mais de faible consistance.

La carrosserie offre 2 mètres sur 1 m. 65 aux passagers. Les cadres sont garnis, à l'intérieur et à l'extérieur, de vastes poches en toile forte où se placent tous les objets de campement, sacs de couchage, appareils topographiques, provisions de route, etc. Il faut encore emporter tout le ravitaillement en essence, huiles, eau, ingrédients de toutes sortes et un appareillage mécanique pour parer à toutes les réparations nécessaires. Enfin, un condenseur et récupérateur d'eau adapté au radiateur économise l'eau, si rare au désert !

La vie économique

Le commerce du fromage

Un arrangement vient d'être conclu avec la France au sujet de l'importation du fromage suisse. Le contingent admis par la France a été fixé à environ 100 wagons par trimestre, soit 320 à 420 wagons par an. Les mesures prohibitives françaises sont ainsi abrogées et la Suisse, de son côté, renonce aux dispositions relatives à l'importation des fromages français qu'elle avait prises à la suite de ces mesures.

Vu l'importance de nos stocks, les difficultés d'écoulement et les importations accrues en provenance de pays, en temps normal n'exportant pas le fromage chez nous, le Conseil fédéral a décidé un relèvement général des droits de douane sur le fromage à pâte dure. Ce droit immédiat applicable a été fixé à 80 francs par 100 kilos.

Les taxes afférentes aux fromages à pâte molle ne subissent pas de changement.

En raison de la situation, l'Union suisse du commerce du fromage a décidé, en dépit de la mesure précitée, de réduire les prix de tous les fromages de 20 francs par 100 kilos. Cette réduction portera immédiatement ses effets.

Loin de renchérir le coût du fromage, la décision du Conseil fédéral sera ainsi suivie d'une réduction de vingt centimes par kilo du prix du fromage vendu en Suisse.

L'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs de lait se prononcera la semaine prochaine sur une réduction générale du prix du lait. Cette réduction sera vraisemblablement d'un centime par kilo à partir du 1^{er} février prochain.

SOMMAIRES DES REVUES

Revue des Deux Mondes : 15, rue de l'Université, Paris. — 1^{er} janvier. — Madame Clapain. (Troisième partie) : Edouard Estaunié. — En Europe centrale. La campagne allemande pour la révision : Général Sikorski. — Une industrie nouvelle. Le tourisme : Edmond Chaix. — Bataille de la Marne. Pièce en deux actes. Premier acte : André Obey. — Mémoires. Les tentatives de restauration monarchique : duc de Broglie. — Hitler : Verax. — Chateaubriand à Rome, vu par des yeux de seize ans : duc de la Force. — Scènes de la vie chanoine : Louis Laloy. — Revue littéraire. Les romans nouveaux : André Chaumeix. — Notes et impressions : Raymond Escholier. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Piron.

POURQUOI CRAINDRE L'HIVER ET SES RIGUEURS ?

les gercures crevasses rougeurs !

un peu de Crème Simon appliquée matin et soir sur le peau en core mouillée des ablutions, vous préservera parfaitement des cruels morsures de la bise.

Elle est tout simplement merveilleuse !

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

SUZE

se distingue des imitations par la finesse de son bouquet

FRIBOURG

LA CONFÉRENCE DE M. LE CHANOINE DESGRANGES

M. le professeur Gariel a présenté M. le chanoine Desgranges en termes choisis. Il a évoqué l'activité si forte et si profonde de ce champion des réunions contradictoires, député du Morbihan à la Chambre française, et il a étudié les causes d'un succès éclatant et qu'avouent les adversaires les plus acharnés.

M. Gariel a ensuite esquissé un tableau éloquent et puissant du mouvement religieux en France, de ce qui est et de ce qui reste à faire : « terres fécondes » et « terres à défricher ».

Puis, M. le chanoine Desgranges a pris la parole. Sa bonhomie et sa cordialité, son langage pittoresque et imagé, son élocution simple et souvent émouvante, ont rapidement conquis l'auditoire.

Le conférencier a d'abord raconté comment il avait découvert sa vocation définitive — délicate et pénible — d'orateur de réunions publiques et contradictoires. A en croire la modestie de M. l'abbé Desgranges, cela s'est fait tout seul, ou presque.

Bientôt connu, célèbre, il a, dès lors, parcouru la France en tous sens, prenant part à 2564 conférences contradictoires, dans toutes les villes industrielles du pays, ce qui n'est pas une sinécure, si l'on veut bien songer que de pareilles réunions commencent en général vers 8 heures du soir pour ne se terminer, le plus souvent, qu'aux premières heures du jour suivant.

C'est là un moyen magnifique d'apostolat, qui atteint une foule d'ouvriers qu'on ne pourrait réunir autrement et qui, de cette façon, voient leurs certitudes antireligieuses et révolutionnaires, leur incertitude, leur hostilité, voire leur haine, ébranlées peu à peu. En effet, les milieux ouvriers français sont très fermés. Il est difficile d'y pénétrer et, pour cela, l'assemblée publique et contradictoire est le meilleur moyen. Les ouvriers y viennent nombreux, les uns pour appuyer leurs chefs, les autres par une curiosité providentielle. De la sorte, a dit M. le chanoine Desgranges, des millions d'ouvriers ont entendu la véritable doctrine catholique, en opposition aux sophismes et aux attaques des libres penseurs et des révolutionnaires.

Les résultats d'une telle méthode sont considérables : d'une part, les adversaires deviennent moins sûrs dans leurs opinions (« on se sent moins sûr de ses idées »), moins confiants dans leur idéal ; d'autre part, les ignorants sont renseignés et éclairés ; les tièdes, dont la foi chancelle ou est « en veilleuse » sont raffermis et réveillés ; en outre, les croyants — et, notamment, les jeunes ouvriers en butte, dans les ateliers, à toute sorte de sarcasmes et quotidiennement acablés d'objections — rapportent de ces réunions une conviction plus fière et plus profonde, basée sur ce fait qu'ils ont vu les objections de leurs camarades réduites à néant en présence même de ceux-ci.

Enfin, ces luttes ont donné à l'ensemble des catholiques une combativité nécessaire, et M. l'abbé Desgranges a rappelé à ce propos le mot connu : « Malheur au pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'audace que les coquins ! »

Le conférencier a indiqué ensuite les principales attaques des adversaires de la religion : a) la religion est contraire à la raison et à la science (et il a raconté à ce propos une bien savoureuse histoire) ; b) les fameux « crimes » de l'Eglise, dont, naturellement, l'invincible « Inquisition » ; c) l'Eglise est une force de résignation profitable aux puissants, arrêtant tout progrès social, et c'a été l'occasion, pour M. l'abbé Desgranges, de donner un aperçu d'une conversation fort curieuse qu'il a eue, au sortir d'une réunion, avec l'anarchiste Sébastien Faure.

Ensuite, l'orateur a montré la noblesse et l'émouvante beauté de la doctrine sociale catholique, qu'on critique parce qu'on la connaît mal ou parce qu'on ne la pratique pas.

M. l'abbé Desgranges a encore déclaré que les conférences contradictoires lui avaient surabondamment montré l'imité des griefs et la vanité des contradictions qu'on oppose à la religion, griefs et contradictions qui, a-t-il dit au milieu des rires, au contraire des vins, ne s'améliorent pas en vieillissant.

Tout, hélas ! a une fin, même les conférences ; et la fin vient vite quand l'orateur est bon. Plus d'un auditeur, assurément, aurait souhaité qu'il se fût trouvé, hier soir, dans l'assistance, un de ces contradicteurs furieusement opiniâtres et diaboliquement têtus qui font se prolonger très tard les réunions captivantes et bienfaisantes de M. le chanoine Desgranges. On s'est rattrapé sur les applaudissements qui, nourris, marquaient, en même temps que la gratitude et la satisfaction, le plus net et le plus sincère des « Au revoir ! »

Le monde où l'on s'ennuie

Le monde où l'on s'ennuie, cette amusante comédie de mœurs que la *Sarinita* jouera demain dimanche et mardi soir 19 janvier, est une de ces pièces qui ne vieillissent pas. Cela tient, en grande partie, au fond si véritablement humain des caractères qu'elle met et des mœurs dont elle est la spirituelle satire.

La perfection d'une comédie n'est pas tout entière dans l'agrément du style et dans la durée du succès. Il faut que les hommes s'y montrent, que les événements s'y passent comme dans l'ordinaire de la vie ; que toutes les péripéties jusqu'à la dernière soient amenées non par des aventures fortuites, mais par le jeu naturel et logique des caractères et des passions. A moins d'être un amusement puéril et indigne de la grandeur de l'esprit humain, la comédie doit offrir un abrégé de la vie humaine. Si les caractères sont faux ou violemment outrés, si les événements paraissent chimériques, l'auteur esquive les difficultés qu'il fallait vaincre et le spectateur, jeté de fantaisie dans un monde qu'il ne connaît plus, ne prend à ce qu'il voit qu'un plaisir stérile.

Le monde où l'on s'ennuie subsiste au répertoire parce que, malgré l'éloignement de l'époque où la comédie fut composée, elle garde une telle part de vérité, que, n'étaient quelques allusions politiques ou quelques détails purement formels, elle pourrait fort bien être la satire de quelques salons contemporains « où l'on cause et où l'on pose ; où le pédantisme tient lieu de science ; la sentimentalité de sentiment et la préciosité, de délicatesse ».

Vers 1880, bien plus que de nos jours, il est vrai, les salons influents étaient nombreux et seul l'ambitieux qui avait su y conquérir des sympathies, s'y ménager des faveurs, s'y concilier de bienveillantes protections, parvenait à ses fins sans qu'on prit préalablement le soin de s'enquérir de ses mérites et sans qu'on examinât avec impartialité les titres qu'il possédait à la place sollicitée.

Certains de ces injustices sont restées célèbres dans l'histoire politique et littéraire de de la fin du siècle dernier.

Pailleron, dans *Le monde où l'on s'ennuie* s'est moqué avec esprit de ces radeleurs de salon qui, à l'aide d'un inextinguible fatras de grands mots, voient le vide de leurs cerveaux et le néant de leur science. Il tourne en ridicule la bruyante admiration des pédantes et leurs enthousiasmes bavards pour les solennelles stupidités des pontifes en vogue et il a su mettre dans la bouche des personnages qui représentent le bon sens la clarté et la simplicité des réflexions piquantes et de pittoresques appréciations.

C'est bien la vie d'un salon-type qu'il a voulu représenter avec toutes les faiblesses aimables, les intrigues sournoises, les rivalités masquées de compliments flatteurs et de sourires obséquieux : c'est le monde pédant de 1880, avec ses préjugés, ses affectations de pensée et de langage, son déséquilibre et son désarroi ; c'est aussi l'homme, avec sa vanité, son ambition, ses calculs.

Rien de recherché dans l'adroite combinaison des événements ; rien d'exagéré dans la peinture des caractères ; rien de factice dans le dénouement.

Tous les personnages sont naturels à leur manière et leurs actions, motivées par leurs caractères ou leurs passions, correspondent à leur état d'esprit et restent dans la ligne de leur nature.

Le dialogue, d'une extrême vivacité, s'adapte merveilleusement aux soubresauts de l'émotion et aux écarts d'une vagabonde fantaisie.

La *Sarinita* compte, une fois de plus, sur la sympathie tant de fois témoignée de son public et le convie à venir l'applaudir demain dimanche et mardi prochain.

Personne ne regrettera les heures joyeuses qu'il aura passées à voir ce chef d'œuvre de Pailleron, *Le monde où l'on s'ennuie*.

Le théâtre à la campagne

On nous écrit :

Le forgeron des Vosges, tel est le grand drame historique qui sera donné à Siviriez. Ce sont des tableaux très impressionnants de la guerre de 1914. Les quatre actes se passent à Mirecourt, dans les Vosges. Au début on y est tout à la joie et au bonheur. Des forgerons chantent en battant le fer ; des moissonneurs sont heureux dans leurs beaux champs de blé ; un médecin, réputé dans tout le pays pour sa charité et son dévouement, met tout le monde en fête pour ses fiançailles. Arrive comme un coup de foudre la nouvelle de la mobilisation générale. Ce sont, les adieux des soldats ; le médecin, d'origine allemande, doit regagner son pays. Dans les actes qui suivent, il n'y a plus que pleurs, dévastation et mort. Mirecourt livré par des espions est bombardé, détruit. Un décor fait voir la ville éclairée par les feux de l'incendie. On n'aperçoit plus que des arcades et des maisons en ruines, des murs noircis par la flamme, des femmes, des enfants, des vieillards fuyant devant le vainqueur. Sous ce ciel en feu, près de sa fiancée en deuil, apparaît le médecin allemand. Son devoir est de poursuivre dans les rangs de l'armée allemande sa marche à travers la France. A genoux sur ces ruines, il demande que la prière de tant d'âmes désolées fasse bientôt germer sur la terre la paix universelle.

La musique du premier acte, très gaie, d'une belle richesse d'harmonie, cadre bien avec le soleil, la joie et la teinte poétique du début. Ensuite ce sont des chants pleins de tristesse, tirés des meilleurs compositeurs modernes.

Bien que la salle ait été agrandie par de vastes galeries, il est recommandé de ne pas attendre les dernières représentations, pour lesquelles, chaque année, un grand nombre de personnes ne peuvent trouver place. Le spectacle finira à 5 h. Il n'y aura pas d'autre représentation les jours d'œuvre que celle de mardi 19 janvier ; la première a lieu dimanche 17 janvier, à 2 h. 1/2. (Voir aux annonces.)

Parc des Sports Saint-Léonard
Dimanche, à 14 h. 45.

Servette
contre FRIBOUUG

A 13 h. : Renens-Fribourg II.
Championnat suisse

Loto de l'Union des travailleuses

La fête annuelle en faveur de l'Union des travailleuses aura lieu dimanche, 17 janvier, à la Grenette : l'après-midi, à 4 h., loto pour les enfants avec carton à 50 ct. ; le soir, à 8 h. 1/2, loto pour les grandes personnes avec carton à 1 fr. valable pour 6 jeux comprenant de très beaux lots.

Dimanche après midi, dès 2 h., la Grenette sera ouverte aux personnes qui, sans attendre le loto, veulent faire une visite aux différents comptoirs : tombolas, paquets-surprises, buffet, ouvrages, pêche, tous bien garnis, à des prix très modestes. Une poste amusera petits et grands.

Des productions musicales donneront à la fête sa note gaie et artistique et chacun emportera de sa visite à l'Union des travailleuses, avec la satisfaction du bien accompli, une impression de joie simple, de travail fécond dans un milieu social bien vivant et bien uni.

Les personnes qui veulent encore contribuer au succès de la fête par l'envoi de quelques lots sont priées de les remettre à la Grenette, samedi après midi, entre 2 heures et 5 heures.

Football

L'équipe de Servette qui jouera dimanche au parc des sports de Saint-Léonard ne compte pas moins de cinq joueurs internationaux suisses et de six étrangers. Depuis que le championnat suisse fut créé, presque régulièrement, Servette fut champion romand et assez fréquemment champion suisse. Avec la formation de la ligue nationale, le grand club genevois a suivi également la voie du professionnalisme qui a envahi le pays ; mais ses premières acquisitions de joueurs étrangers ne furent guère heureuses et, il y a quelques semaines, Servette était au bas de l'échelle du classement.

L'énergie proverbiale des Genevois a eu raison de ce malaise passager. On renforça l'équipe en y introduisant à la défense un international hongrois, aux demis le joueur italien Delle Valle et, dans la ligne d'attaque, le rapide Leitner.

Depuis plusieurs dimanches, les Servettiens ont raison de tous leurs concurrents et leur dernier match leur permit de remporter une magnifique victoire sur les Viennois du Rapid, qu'on cite cependant comme l'un des meilleurs clubs d'Europe.

RADIO

Samedi 16 janvier

Radio-Suisse romande (Sottens)

12 h. 30 (de Genève), musique enregistrée.
16 h. 30 (de Genève), concert par le Quintette de la station. 17 h. 30 (de Lausanne), musique de danse. 18 h. 30 (de Genève), *La semaine politique internationale*, par M. Gigon.
19 h. 1 (de Lausanne), gramo-concert. 20 h. (de Lausanne), récital de chant et de piano, par M^{me} Greta Rumbeli-Trokay, cantatrice, et M. Jean Roella, professeur au Conservatoire de Lausanne. 20 h. 35 (de Martigny), concert de l'Harmonie municipale de Martigny-Ville, sous la direction de M. Nicolay et avec le concours de M. André Lœw, violoniste. Au programme : *La grotte de Fingal*, ouverture, Mendelssohn ; *Rondeau capricioso*, Saint-Saëns ; Impressions d'Italie, G. Charpentier ; *Allegro* de la première symphonie, Saint-Saëns ; *Guitare*, Chamade ; *Prélude et Allegro*, Pugnani ; *Guillaume Tell*, ouverture, Rossini.

Radio-Suisse allemande

15 h. 30 (de Berne), concert populaire de l'orchestre à cordes Edelweiss, de Trogen. 20 h. 30, heure récréative avec musique et chants populaires.

Stations étrangères

Vienne, 16 h. 15, orchestre symphonique de Vienne. 20 h. 5, *Le papillon*, opérette, Weinberger.

Radio-Paris, 18 h., concert de l'Association des concerts S. I. h.

21 h., *Louise*, opéra, Charpentier.

La conférence de R. Père Boulanger

On nous prie de rappeler la conférence que le R. Père Boulanger, O. P., fera ce soir, vendredi, à 8 h. 1/2, dans la salle du Cercle paroissial de Saint-Pierre, aux Grand-places, sur ce sujet : *Spiritisme et religion*. Tous les membres des groupes féminins et toutes les dames et jeunes filles de la paroisse y ont chaleureusement invités, ainsi que toutes les personnes que ce sujet intéresse.

Le Salon permanent de Fribourg

La critique d'art du *Berner Tagblatt* a publié une appréciation élogieuse sur le Salon permanent de Fribourg et sur l'exposition des œuvres de M. Louis de Meuron.

« Cet artiste, écrit-il, n'est ni moderne ni démodé. Il peint bien, tout simplement. Ses délicats paysages impressionnistes doivent plaire à quiconque aime la bonne peinture. Dans les portraits d'enfants, il est un maître. Je connais peu d'artistes qui aient si bien pénétré l'âme enfantine. Avec cela, il sait représenter ses charmants sujets sous des couleurs les plus fines. Le rose et le gris jouent un grand rôle sur sa palette ; cependant, il n'est jamais doucereux. On ne se lasse pas d'admirer ces tableaux éthérés, que leur grâce légère n'empêche pas d'être des œuvres fermes et précises. »

Le Salon permanent est installé au Capitole.

Calendrier

Samedi 16 janvier

Saint MARCEL, pape martyr

Saint Marcel travailla beaucoup à l'organisation des paroisses de la ville de Rome, eut constamment à souffrir de la part des persécuteurs et mourut en exil, vers 310.

Publications nouvelles

Abbé Quinet. — *L'appel du Christ aux pêcheurs d'âmes*. — Un volume in-8° couronné de 132 pages : 7 fr. 70. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V^{me}.)

Le prêtre catéchiste, l'instituteur de nos écoles libres, la mère de famille chrétienne, peuvent-ils, en expliquant les différents chapitres de catéchisme, éveiller l'idée du sacerdoce dans l'âme des petits ?

A cette question, M. l'abbé Quinet, inspecteur de l'enseignement religieux dans le diocèse de Paris, avait déjà répondu, quand, dans son rapport présenté au cinquième congrès national du recrutement sacerdotal de Nancy, il avait dit : « Dans chaque chapitre de catéchisme, il est possible de faire entendre discrètement l'appel de Dieu. »

Cette idée séduisante pour tout éducateur religieux semblait cependant d'une réalisation difficile. Cette impression se dissipe aujourd'hui à la lecture du petit livre *L'appel du Christ aux pêcheurs d'âmes*.

Dans ce livre, qui, entre les mains des chercheurs de vocations, sera un véritable instrument de travail, on trouvera, en marge des chapitres du dogme, de la morale, des sacrements, non pas des histoires exagérées, mais des traits d'Évangile, des idées neuves et originales, des faits pris dans la vie moderne, toute une série de courtes lectures, que le catéchiste pourra développer et accommoder à son auditoire particulier, des pages que l'enfant lira pour y retrouver l'écho des enseignements reçus et qui mettront en relief la beauté du sacerdoce et le rôle du prêtre dans la société.

Rythmes humains et rythmes cosmiques, par Alexandre Dénéreaz. Imprimerie Vaney-Burnier, S. A., Fribourg.

M. Dénéreaz vient de publier, en une élégante brochure, une conférence faite récemment à Genève et intéressante surtout les spécialistes. Cette étude s'adresse à la fois au savant, à l'artiste, au penseur, au pédagogue. Elle tend à démontrer l'unité des formes de l'art humain, des formes naturelles et des rythmes vitaux.

« Ici on assassine le cinéma », par Georges Bozonnat.

Il fallait avoir un réel courage et une belle indépendance pour s'attaquer à une des plus fortes puissances de l'heure actuelle : le cinématographe. Un jeune écrivain genevois, M. Georges Bozonnat, n'a pas craint de faire une critique sévère des méthodes employées pour faire le succès des films, des films sonores surtout, et il dit, d'une manière véhémentement, son indignation en face de la désinvolture des entreprises cinématographiques et de l'indifférence du public à se laisser imposer les œuvres les plus diverses, où quelques rares productions de valeur sont noyées dans le flot de médiocrité.

M. Bozonnat met en garde les amateurs de cinéma contre la déformation du goût qui les guette au seuil de la plupart des salles, où la réclame envahit peu à peu l'écran, en diminuant la part du film lui-même. Cette observation est juste et l'auteur a raison de se demander si le public paye pour admirer les réclames lumineuses ou bien pour le spectacle promis sur les affiches alléchantes.

Dans toute sa petite brochure, M. Bozonnat montre, à coups d'ironiques constatations, la nécessité de réagir contre les abus du cinéma. Il reconnaît que certains journaux font, à ce sujet, leur devoir à l'égard du public, en le renseignant sur les nouvelles productions cinématographiques d'une manière impartiale et indépendante.

Almanach de l'automobiliste de 1932, par O. R. Wagner. (Edition *Revue automobile*, Berne et Genève ; prix : 7 fr. 50). — Nous venons de recevoir l'*Almanach de l'automobiliste* pour 1932, agenda à l'usage journalier des automobilistes. Au début de l'année, un tel ouvrage devrait être glissé dans la poche de chaque voiture de tourisme et mis dans la main de chaque conducteur. Des conseils, rédigés par des spécialistes, groupés par ordre alphabétique, richement illustrés, répondent à toutes les questions susceptibles de surgir en cas d'incident sur la grand-route ou au garage. Des tableaux et des statistiques complètent cette nomenclature disposée de façon pratique et distincte. Mais ce qui donne un intérêt spécial à cet ouvrage, c'est la liste des propriétaires de toutes les voitures en circulation en Suisse, mise à jour d'après les données officielles. Grâce au groupement des numéros de plaques par canton et par ordre numérique, ce registre vous permet de constater à l'instant même qui vous a dépassé comme une flèche, qui n'a pas atténué l'éclat de ses phares, à qui appartient cette splendide limousine et d'apprendre tout ce que vous désirez savoir au point de vue commercial et mondain.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

Le comité de la Société de laiterie de Pontchaux fait part du décès de

Monsieur Eugène PYTHON

son membre dévoué

L'office d'enterrement aura lieu à Pontchaux, samedi, 16 janvier, à 9 h. 1/2.

Madame John Schwitzgubel ; M. et M^{me} Charles Schwitzgubel et leurs enfants, à Fribourg, ainsi que les familles alliées, à Genève et Vaud, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur John SCHWITZGUBEL

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur affection, dans sa 65^{me} année, après une courte maladie.

L'enterrement aura lieu dimanche, à 1 heure. Prière de ne pas faire de visites. Les dames ne suivent pas. Domicile mortuaire : rue de Romont, 26. Le présent avis tient lieu de faire part.

**Ventouses-
pédicure**

**M^{lle} Maria
EMMENEGGER**

masseuse diplômée

r. du Temple, 1. Tél. 1060

ON DEMANDE

jeune fille, sachant faire la cuisine et au courant des travaux du ménage, pour petit ménage de trois personnes. Bons gages. Entrée immédiate. S'adresser : Marguet, comestibles, Clarens-Montreux. 400-5010



De belles grandes

VOITURES PR. POUPÉES, à des prix intéressants. Poussettes d'enfants, à partir de Fr. 95.—

Eichenberger frères S.A.

place de la gare, FRIBOURG.

A vendre

environ 12,000 kg. foin et regain à distraire. Bonne qualité. 10092 F S'adr. à M. Eggerts-wyl, secrétaire au Syndicat agricole, Belfaux.

**CAPITOLI
CINÉMA SONORE**

A partir de ce soir

**Le roi
du cirage**

avec MILTON
(Bouboule de la Combine
du Roi des Resquilleurs.)

Dimanche, 17 janvier

**Hôtel de l'Olivier
Torny-le-Grand**

Cassée -:- Concert

Se recommande : Le tenancier, Dougoud.



« Ah ah, mal délayé... ? »

Oui, c'est une vieille histoire pour chaque ménagère que la soupe ne réussit pas toujours ; ou bien, on a oublié d'y mettre quelque chose ou alors on l'a mal délayée etc. — Avec la «Saucisse Knorr», ces choses-là n'arrivent pas ; il suffit de la cuire pour obtenir une soupe savoureuse et nourrissante qui n'est jamais ratée parce que tous les ingrédients nécessaires s'y trouvent en quantité juste. — 6 à 7 assiettes ne coûtent que Cts.

Les 5 grands avantages :

1. Préparation rapide, n'occasionnant aucune peine.
2. Ne nécessite aucun autre ingrédient.
3. Grand choix de plus de 30 sortes.
4. Chaque sorte a son goût naturel bien particulier.
5. Sont du goût de chacun et, par dessus tout, sont très nourrissantes.



NOUVEAUTÉ C. Jéglot

Pour les Parents et pour les Maîtres
L'art d'être éducatrice

Prix : 3 francs

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Théâtre de SIVIRIEZ

Grandes représentations dramatiques.
Dimanche, 17 et mardi, 19 janvier, à 2 h. 1/2.
Dimanches, 24 et 31 janvier, à 2 h. 1/2 et le soir, à 8 heures.

Le FORGERON des VOSGES

Drame historique en 4 actes, avec chœurs, chants et rondes.
Episode de la grande guerre de 1914, à l'invasion du nord de la France

Durée du spectacle, 2 h. 1/4.

Prix des places : 2 fr. 50, 2 fr. et 1 fr. 50.

Adresse : Théâtre Sviriez. — Téléph. 11.

Feuilleton de la LIBERTÉ

**L'ÉNIGME
DE LA
VALISE ROUGE**

Par H.-J. MAGOG

— Pour moi, affirma le chef de train, on ne saura jamais comment cela s'est passé ! Il faut bien croire que quelqu'un est monté puisqu'on l'a tué. Mais où ? Ce n'est pas avant Malaussène, puisque j'étais avec lui et qu'il m'avait offert un cigare. Et ce n'est pas à Malaussène. On a beau dire qu'on peut monter à contre-voie au moment du départ ; cette fois-là, ça n'était pas possible ; à contre-voie, il y avait la gare, la femme du chef, les enfants, des gens, ils auraient vu. Et personne n'a rien aperçu, personne ! Alors ?...

Il cracha très loin et regarda le cercle des auditeurs d'un air de défi.

Nous approvâmes en chœur.

— C'est des choses qu'on ne peut pas comprendre.

— Tout de même, fit un homme d'équipe, on l'a zigouillé.

— Et on l'a volé, ajoutai-je. A propos, est-ce qu'il n'avait pas une malle ?

— Si, monsieur, une grande malle rouge... Mais ça, c'est le plus drôle !

— C'était la veuve, expliquai-je. Elle voulait savoir si la malle n'avait pas été volée aussi.

— Tout juste, monsieur. Comme elle ne présentait pas de bulletin de bagage et qu'il n'y avait pas d'adresse, on lui a fait dire comment était la malle : une grande chapelière, solide, recouverte en cuir rouge, capitonée à l'intérieur, enfin quelque chose de bien conditionné. Puis, quand elle a eu reconnu l'objet, comme de juste, on la lui a fait ouvrir.

— Elle avait donc une clé ? demandai-je.

— C'était bien rare que ces malles-là n'en aient pas deux. Il en restait une chez la dame. Par chance, elle l'avait apportée. Bref, elle ouvre et qu'est-ce qu'on voit ?

Il s'arrêta et regarda ses camarades, pour les inviter à jouer de ma stupéfaction.

— Qu'est-ce qu'on voit ? répétai-je docilement.

— Des pierres, monsieur, s'exclama-t-il enfin. La malle était remplie de pierres et de feuilles sèches.

J'ouvris de grands yeux.

— Remplie de pierres ? m'écriai-je.

— Et ce n'était pourtant pas l'habitude du type de trimballer cette marchandise-là. Il paraît que, au départ, il y avait dedans des étoffes, de la soie et des tralalas ! Enfin pour une somme conséquente ! Fallait entendre la dame, monsieur ! Elle en étranglait ! Elle en trépanait !

Je me figurais aisément la tête de Mme Montparnaud devant cette dernière découverte.

— Mais qu'est-ce que cela veut dire ? me demandai-je tout haut.

— Evidemment, dis-je. Mais quand ? quand ? — Ah ! ça ! fit l'employé, indiquant d'un geste qu'il était impossible de répondre à cette question. Tout ce que sais, c'est que ça n'est pas dans le fourgon.

— Pourtant, après le meurtre, l'assassin aurait pu s'y glisser.

— De quelle façon ?... Et puis, admettons. On a déjà vu des colis ouverts en cours de route et des charpenteurs qui jetaient les objets sur la voie pour aller les ramasser ensuite. Mais, monsieur, on n'en a pas encore vu qui remettaient des pierres à la place. Où les auraient-ils prises, les pierres ? Il y en avait pour cent kilos, savez-vous ? Ça ne se ramasse pas avec la main en se penchant hors d'un train en marche !

— Evidemment, murmurai-je, écrasé par cette logique. Mais alors ?

— Alors, on avait dû faire l'échange avant, quelque part, là d'où venait le type. Il n'y a qu'à chercher de ce côté-là. C'est peut-être la malle qui a fait le coup. Il a d'abord vidé la malle sans que le monsieur s'en aperçoive, et puis il l'a suivi pour le tuer et prendre le reste.

— Evidemment, répétai-je.

Il fallait bien attribuer une même origine à ces divers forfaits qu'apparentaient deux signes caractéristiques : le mystère et l'audace. Comme je l'avais dit la veille, pour réussir une pareille série, il fallait un bandit d'une envergure peu commune. Pour mes débuts, j'allais m'attaquer à un maître. Cela n'était pas pour me déplaire.

Le train sifflait. Je sautai dans une des voitures de secondes.

— Vous avez peur des premières, monsieur ? me cria joyalement le chef de train.

— Je ne tiens pas à m'y faire assassiner, répondis-je sur le même ton.

A 6 heures, le train me laissa à La Tinée. Pour gagner la halte de la Mescla, où devait commencer le terrain de mes recherches, il me fallait parcourir pédestrement cinq kilomètres environ dans des gorges sauvages, entre deux murailles de rochers abrupts, qui s'écartaient tout juste assez pour laisser passer le Var, sur le lit duquel on avait superposé et juxtaposé la voie du chemin de fer et une petite route fort étroite.

L'endroit était impressionnant, et, à parcourir cette solitude silencieuse, uniquement animée par le murmure du Var sur son lit de cailloux, je sentais sur ma chair un frisson qui n'était pas causé seulement par la fraîcheur du matin — bien que l'air fût plutôt vif au fond de ces gorges où le soleil, même en plein midi, arrive difficilement jusqu'au sol.

Tout en marchant, je songeais que nul endroit ne se serait mieux prêté à l'exécution d'un crime.

J'avais à peine parcouru un kilomètre quand j'entendis derrière moi le sifflement d'une automobile qui arrivait de la direction de Nice. A l'appel de la trompe, je me rangeai contre le rocher pour la laisser passer, car la route n'était rien moins que large.

C'était une petite auto bleue, à deux places : elle était naturellement couverte de la poussière blanche de la route. Un seul homme la montait, enfoncé dans une fourrure, avec de grosses lunettes sous sa casquette. En arrivant à ma hauteur, il ralentit, me jeta un regard curieux et s'arrêta.

— Où allez-vous ? me cria-t-il.

— A la Mescla, répondis-je, sans hésiter, car une semblable curiosité ne pouvait indiquer que des intentions cordiales et, vraisemblablement, une des offres serviables auxquelles un piéton n'est jamais insensible.

En effet, l'automobiliste m'indiqua la place vacante auprès de lui.

— Voulez-vous monter ? fit-il.

Je m'empressai d'accepter et d'exprimer ma gratitude. Et, tant pour me montrer aimable que par besoin de me faire valoir, je lui exposai, tandis que nous roulions, le motif de mon voyage.

Le récit du crime l'intéressa vivement, non moins que les détails inédits que je donnai sur la personnalité de M. Montparnaud.

— Ah ! ça ! s'exclama-t-il tout à coup — et je sentis qu'à travers ses lunettes il m'examinait curieusement — vous êtes donc du métier.

— Je suis détective, dis-je d'un petit air modeste.

— Bah !

Il parut vivement surpris et je sentis qu'une présentation moins vague s'imposait. En même temps, je ne sus pas résister à la tentation de conquérir sa considération.

— Je me nomme Paddy Wellgone, fis-je, en rougissant un peu.

D'un geste brusque, mon compagnon rejeta ses lunettes sur le front ; en même temps, il immobilisa l'automobile et je sentis, fixé sur moi, avec une insistance gênante, le plus étrange regard que j'eusse jamais rencontré. C'étaient deux yeux gris clairs et froids, tellement perçants qu'ils semblaient vous entrer dans la chair.

(A suivre.)

